

Annexes

- Annexe 1** Questionnaire abrégé sur la situation pharmaceutique d'un pays (structure et processus)
- Annexe 2** Exemple d'une lettre d'approbation
- Annexe 3** Guide pour la formation des superviseurs de zones, des enquêteurs et des opérateurs de saisie
- Annexe 4** Exemple d'une lettre d'introduction de la part du responsable de l'enquête
- Annexe 5** Check-list pour la vérification manuelle des données de l'enquête
- Annexe 6** Guide pour les entretiens sur les composantes des prix
- Annexe 7** Formulaire de recueil de données sur les composantes des prix
- Annexe 8** Comparaison internationale des RPM : ajustement par rapport à l'année du prix de référence, l'inflation/déflation et la parité du pouvoir d'achat

ANNEXE 1

Questionnaire abrégé sur les structures et les situations pharmaceutiques du pays (structure et processus)

REMARQUE IMPORTANTE : Dans le but d'améliorer la comparabilité des résultats obtenus avec les différents outils d'enquête utilisés pour étudier les politiques pharmaceutiques nationales, le *formulaire du secteur pharmaceutique national* contenu dans la première édition de la méthode d'enquête a été remplacé par une version abrégée du *Questionnaire sur la situation pharmaceutique du pays (structure et processus)* de l'OMS. (Veuillez noter que la numérotation des questions est cohérente avec celle de la version complète du questionnaire). Un ensemble de questions supplémentaires, importantes dans le cadre d'une enquête sur les prix et la disponibilité de médicaments, a été rajouté en fin de questionnaire.

INTRODUCTION

Le *Questionnaire sur la situation pharmaceutique du pays* est un outil d'évaluation de base qui permet d'obtenir rapidement des informations sur les infrastructures existantes et les procédés clés du secteur pharmaceutique. L'OMS demande à tous les États membres de répondre à ce questionnaire tous les quatre ans, tant pour avoir des données à jour sur la situation pharmaceutique mondiale, régionale et nationale, que pour pouvoir établir des comparaisons dans le temps.

LE COORDINATEUR ET LES INTERLOCUTEURS

Afin de pouvoir remplir le Questionnaire, vous devrez probablement recueillir des données auprès de divers départements du Ministère de la santé (chargés des politiques, de l'approvisionnement et de la distribution, du financement, etc.) ainsi qu'auprès d'autres ministères et agences, notamment l'organe de réglementation des médicaments, le laboratoire de contrôle qualité, le département ou l'agence responsable du commerce et des brevets, l'association ou le ministère chargé de la formation, etc. La division des responsabilités dans votre pays déterminera quels ministères, départements et agences vous devrez consulter.

INSTRUCTIONS

- Fournissez votre nom et prénom, fonction et coordonnées en haut du Questionnaire afin que nous puissions vous contacter pour toute information complémentaire.
- Identifiez les personnes adéquates pour remplir chaque section du questionnaire. Au début de chaque section figurent quelques suggestions sur les ministères, départements, agences, etc. susceptibles de contribuer à cette section.
- A la fin du questionnaire, incluez la liste de tous les interlocuteurs qui ont contribué au Questionnaire ainsi que leurs contacts et les sections auxquelles ils ont contribué.
- Lorsque vous donnez des informations statistiques, veuillez dans la mesure du possible utiliser des sources nationales/locales, comme les statistiques sanitaires annuelles, l'information des organismes de réglementation des médicaments, etc. Utilisez les statistiques les plus récentes.
- Veillez à ce que les réponses soient aussi exactes que possible en utilisant des ressources disponibles et en faisant appel à des interlocuteurs qui ont des connaissances dans le domaine. Lorsque des chiffres exacts ne sont pas disponibles, donnez votre meilleure estimation.
- Répondez à toutes les questions. Utilisez « NSP » ou « Ne sais pas » si vous ne pouvez pas obtenir la réponse ou l'information adéquate.
- Les questions, les termes et les concepts utilisés dans le questionnaire sont expliqués et définis dans la colonne la plus à droite du questionnaire. Pour plus d'informations sur les questions ou les définitions contenues dans le questionnaire et/ou pour plus de données sur les sources d'information adéquates, veuillez contacter l'OMS (medicineprices@who.int).

Veillez envoyer le questionnaire complété ainsi que le cahier de travail et le rapport d'enquête final à HAI (info@haiweb.org) ou à l'OMS (medicineprices@who.int). Si possible, veuillez aussi inclure les :

1. Politiques nationales sur les médicaments
2. Listes nationales de médicaments essentiels
3. Lignes directrices nationales de traitement standards
4. Rapports d'études nationales sur la situation pharmaceutique, l'utilisation rationnelle et/ou l'accès aux médicaments.

Lorsque vous envoyez ces données à HAI ou l'OMS, elles seront aussi transmises au département de l'OMS sur les Politiques et standards pharmaceutiques/Coopération technique pour les médicaments essentiels et la médecine traditionnelle (PSM/TCM).

QUESTIONNAIRE ABRÉGÉ : SITUATION PHARMACEUTIQUE DU PAYS (STRUCTURE ET PROCESSUS)

Pays : <input type="text"/>	Date (jj/mm/aaaa) : <input type="text"/>
Nom du coordinateur/interlocuteur principal : <input type="text"/>	Adresse e-mail : <input type="text"/>
Fonction : <input type="text"/>	Adresse postale : <input type="text"/>

Questions	Réponses	Explications
-----------	----------	--------------

1. POLITIQUE PHARMACEUTIQUE NATIONALE (PPN)

Pour répondre aux questions de cette section, veuillez consulter le ministère de la santé, l'autorité de réglementation pharmaceutique et/ou le service des médicaments.

1.1	Existe-t-il un document définissant la Politique pharmaceutique nationale (PPN) ? <i>Si Non, passez à la question 2.</i>	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Un document sur la politique pharmaceutique nationale est un document écrit présentant les buts à moyen et long terme et les priorités du gouvernement dans le secteur pharmaceutique, ainsi que les principales stratégies pour les atteindre.
	a) Est-ce un document officiel ou un projet ?	<input type="checkbox"/> Officiel <input type="checkbox"/> Projet <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Sélectionnez « Officiel » si le projet de PPN a été appuyé ou approuvé officiellement par gouvernement, sinon sélectionnez « Projet »
	b) De quelle année date la dernière mise à jour ?	Année <input type="text"/>	Indiquez l'année de la dernière mise à jour, que le document soit un projet ou qu'il ait été officiellement adopté.
1.2	Y a-t-il un plan de mise en oeuvre de la PPN fixant les activités, les responsabilités, un budget et des délais ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
	a) Si oui, de quand de quand date la dernière mise à jour ?	Année <input type="text"/>	

2. SYSTÈME RÉGLEMENTAIRE

Pour répondre aux questions de cette section, veuillez consulter l'autorité de réglementation pharmaceutique. Vous aurez peut-être besoin de vous adresser au laboratoire de contrôle qualité ou à l'organisme/service de tutelle pour obtenir des informations précises sur les tests effectués pour le contrôle de la qualité ou sur la surveillance des effets indésirables des médicaments.

Autorité de réglementation

2.2	Y a-t-il une autorité de réglementation officielle ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Il s'agit de savoir s'il existe un organisme officiel de réglementation des médicaments qui a du personnel et un budget spécifique pour mener des activités pertinentes de réglementation des médicaments. Sélectionnez « Non » si les fonctions de réglementation des médicaments, telles que l'enregistrement et les licences, sont effectuées de manière ad hoc par un bureau, groupe ou département qui a d'autres fonctions dans le domaine du secteur pharmaceutique, telles que la gestion de la distribution et de l'approvisionnement.
-----	--	--	--

Questions	Réponses	Explications
2.3 Comment est financée l'autorité de réglementation pharmaceutique : Sur le budget public ordinaire :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Droits d'homologation des médicaments :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Autres :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
2.4 Y a-t-il des dispositions légales imposant à l'autorité de réglementation la transparence, l'obligation de rendre des compte et la promotion d'un code de conduite ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Il s'agit ici de savoir s'il existe des provisions légales (ou législations) qui imposent à l'organisme de réglementation qu'il : – définisse ses politiques et procédures par écrit et qu'il publie la documentation écrite, – justifie ses décisions auprès des parties concernées, – rende compte de sa gestion et de ses actions aux individus ou aux groupes et, à terme, au public, et – suive un code de conduite dans l'exercice de ses fonctions de réglementation.
2.6 Cette autorité a-t-elle un site Web permettant au public d'accéder aux informations suivantes : législation, procédures réglementaires, prescription (indications, contre-indications, effets secondaires des médicaments, etc.), les sociétés agréées et les médicaments homologués ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Autorisation de mise sur le marché		
2.7 Ya-t-il des dispositions légales concernant l'autorisation de mise sur le marché ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Il s'agit ici de savoir s'il existe des provisions légales (ou législations) qui décrivent les conditions légales à remplir pour obtenir l'autorisation de mise sur le marché. Cette dernière est le document officiel délivré par l'organisme de réglementation des médicaments autorisant la commercialisation et la libre distribution d'un produit, après avoir évalué son innocuité, son efficacité et sa qualité, et/ou après l'avoir enregistré/homologué.
2.8 Combien de produits médicaux ont reçu une autorisation de mise sur le marché? (nombre total de formes pharmaceutiques et de dosages)	Nombre <input type="text"/>	Les comprimés, gélules, injections, solutions buvables et suppositoires doivent être comptabilisés dans leurs différents dosages. Si, par exemple, le Paracétamol (Marque X) 250 mg et 500 mg ont été autorisés à la commercialisation, cela équivaut à deux produits car ils ont chacun un dosage différent. Le Paracétamol (Marque Y) 250 mg et 500 mg représentent deux autres produits uniques.
2.9 Le grand public a-t-il accès à une liste complète des produits homologués ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Les produits homologués sont les médicaments dont la qualité, l'innocuité et l'efficacité ont été évaluées et qui ont ensuite été autorisés à la commercialisation. Afin d'être publiquement accessible, la liste doit se trouver sur le site Internet ou être communiquée à toute personne contactant l'organisme responsable.

Questions	Réponses	Explications
Autorisation de mise sur le marché		
2.14 Y a-t-il des dispositions légales sur l'agrément des :		Cette question porte sur l'existence d'éventuelles provisions légales (ou législation) qui décrivent les conditions légales que doivent remplir les fabricants, grossistes, distributeurs, importateurs et exportateurs pour se voir octroyer un permis (licence) les autorisant à entreprendre des activités particulières.
Fabricants :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Grossistes ou distributeurs :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Un grossiste est une compagnie qui achète des biens auprès d'un fabricant ou d'un importateur et qui les vend à des détaillants. Le grossiste peut être l'agent exclusif d'une compagnie ou acheter des produits à plusieurs compagnies. Les fabricants peuvent aussi être des grossistes pour leurs propres produits. Dans certains pays, les pharmacies peuvent aussi détenir une licence de grossiste. Les distributeurs incluent les grossistes, les pharmacies détaillantes et les autres points de vente de médicaments.
Importateurs ou exportateurs de médicaments :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Contrôle de la qualité		
2.19 Existe-t-il un système de gestion de la qualité ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Il s'agit de définir s'il existe un protocole officiel pour garantir la qualité des médicaments, notamment le l'évaluation des médicaments avant de les enregistrer, le recueil et l'analyse d'échantillons, la diffusion des résultats, les mesures correctives à prendre lorsque les résultats sont médiocres et les mesures de prévention à prendre pour réduire l'incidence future de mauvais résultats.
2.20 Des échantillons de médicaments sont-ils testés dans les buts réglementaires suivants :		
Enregistrement /homologation:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Surveillance après la mise sur le marché :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	La surveillance après la mise sur le marché consiste à tester des échantillons pour évaluer la qualité des médicaments ayant déjà été homologués.
2.22 Quel est le nombre total d'échantillons ayant été soumis à des tests de qualité au cours de l'année écoulée?	Nombre <input type="text"/>	Ce chiffre doit inclure tous les échantillons testés, quel que soit le lieu où ils ont été testés (dans un laboratoire du pays ou à l'étranger).
2.23 Quel est le nombre total d'échantillons testés au cours de la dernière année qui n'étaient pas conformes aux normes de qualité ?	Nombre <input type="text"/>	Ce chiffre doit inclure tous les échantillons testés qui n'ont pas rempli les critères de qualité, quel que soit le lieu où ils ont été testés (dans un laboratoire du ou à l'étranger).

Questions	Réponses	Explications
2.24 Y a-t-il des procédures réglementaires pour le contrôle de la qualité des médicaments importés?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Il s'agit de définir s'il existe des procédures standards pour garantir la qualité des médicaments importés, telles que la révision des dossiers, l'évaluation des produits et l'analyse de médicaments importés. Les médicaments donnés gratuitement peuvent être inclus.
Prescription et délivrance des médicaments		
2.30 Y a-t-il des dispositions légales pour :		Il s'agit de définir s'il existe des provisions légales (ou législations) qui décrivent les conditions légales selon lesquelles les prescripteurs et les pharmaciens sont autorisés à exercer. Les licences assujettissent toutes les personnes à une évaluation sur la base d'un ensemble d'exigences avant de pouvoir les autoriser à prescrire des médicaments ou être pharmaciens. Cela peut inclure l'émission d'un permis officiel et l'octroi d'une autorisation pour prescrire des médicaments ou être pharmaciens, cette autorisation étant délivrée par l'organe dirigeant ou l'organe réglementant l'exercice de la profession.
L'agrément et l'exercice des prescripteurs :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
L'agrément et l'exercice de la pharmacie :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
2.31 La prescription par nom générique est-elle obligatoire dans le :		Un nom générique (dénomination commune internationale - DCI) est un nom de propriété publique ou approuvé et non un nom de marque déposé sous lequel un médicament générique est commercialisé. Si la prescription par nom de générique est obligatoire, les prescripteurs doivent prescrire en nom générique (en DCI).
Secteur public	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Secteur Privé	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
2.32 La substitution par un produit générique est-elle autorisée dans les :		La substitution par un générique consiste, au moment de la dispensation, à substituer un produit, qu'il soit commercialisé sous une appellation commerciale (nom de marque) ou un nom générique, par un produit équivalent, généralement moins cher, contenant le même principe actif. Cochez "oui" si la substitution par un générique est requise ou si le dispensateur en pharmacie peut substituer certains produits par des génériques.
Pharmacies publiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Pharmacies privées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
2.33 Existe-t-il des incitations pour délivrer des médicaments génériques au niveau des :		Des honoraires de dispensation ou des marges peuvent représenter une incitation financière à dispenser des médicaments génériques moins chers.
Pharmacies publiques	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Pharmacies privées	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	

Questions	Réponses	Explications
Promotion et publicité		
2.34 Y a-t-il dans la législation ou la réglementation pharmaceutique des dispositions sur la promotion ou la publicité pour les médicaments ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Il s'agit de savoir s'il existe des provisions légales (ou une législation) qui régissent la promotion d'un médicament ou la publicité. La promotion et la publicité sont des activités qui fournissent au personnel de santé et aux consommateurs des informations sur les médicaments, dans l'intention de les encourager à utiliser un produit en particulier.
3. SYSTÈME D'APPROVISIONNEMENT EN MÉDICAMENTS		
Pour répondre aux questions de cette section, veuillez consulter l'organisme ou le département responsable des achats et de l'approvisionnement en médicaments.		
3.1 Les achats du secteur public sont-ils groupés au niveau national (i.e. les procédures d'achat sont centralisés pour les régions/provinces)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Cochez "oui" si l'approvisionnement dans le secteur public est centralisé et que les médicaments sont achetés pour tout le secteur public par un organe national d'approvisionnement même si parfois, en cas de rupture de stock par exemple, les formations sanitaires publiques s'approvisionnent par d'autres moyens.
3.2 Qui est chargé de l'achat et de la distribution des médicaments pour le secteur public :	Achat	Distribution
Ministère de la santé:	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas
Organisation non-gouvernementale (ONG) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas
Etablissement privé sous contrat avec les pouvoirs publics :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas
Etablissements sanitaires indépendants :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas

Questions	Réponses	Pourcentage du coût total	Explications
3.3 A quels types d'appels d'offres le secteur public a-t-il recours et quel est le pourcentage du coût total pour chaque type :			L'appel d'offre compétitif est une façon d'acheter des médicaments qui met les fournisseurs en concurrence. L'achat se fait sur la base d'offres soumises par les fournisseurs en réponse à une notification publique.
Appels d'offres nationaux :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="text"/> %	Les appels d'offres nationaux sont ouverts à tous ou à un nombre limité de fournisseurs locaux.
Appels d'offres internationaux :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="text"/> %	Les appels d'offres internationaux sont ouverts à tous ou à un nombre limité de fournisseurs locaux et internationaux, bien que parfois les conditions favorisent les fournisseurs locaux ou au contraire internationaux.
Négociations/achats directs :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="text"/> %	Dans le cadre de négociations ou d'achats directs, l'acheteur s'adresse à un ou un petit groupe de fournisseurs et achète au prix offert ou négocie un arrangement particulier.
3.6 Les achats du secteur public sont-ils limités aux produits figurant sur la liste des médicaments essentiels (LME) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas		<p>Une liste de médicaments essentiels (LME) est une sélection de médicaments approuvée par le gouvernement ou une liste nationale de médicament remboursés.</p> <p>Les médicaments essentiels sont ceux qui répondent aux besoins primaires de soins de santé de la population. Ils sont sélectionnés en tenant compte de la prévalence de la maladie, de l'efficacité et de l'innocuité prouvées et de l'efficacité en termes de coûts. Dans le cadre de systèmes de santé fonctionnels, les médicaments essentiels devraient être disponibles à tout moment et en quantités adéquates, sous une forme pharmaceutique adaptée, avec une qualité assurée et à un prix abordable pour les individus et les communautés.</p>
4. FINANCEMENT DES MÉDICAMENTS			
Pour répondre aux questions de cette section, veuillez aussi consulter les services du budget ou des finances au ministère de la santé et/ou le groupe chargé de l'approvisionnement en médicaments . Il faudra peut-être aussi consulter le service chargé des hôpitaux ou les établissements de santé ou le service national de l'assurance sociale.			
4.1 Quel est le total des dépenses publiques consacrées aux médicaments (en \$US, données pour l'année la plus récente) ?	\$US <input type="text"/> Année <input type="text"/>		Il s'agit d'identifier le montant total des dépenses du gouvernement en médicaments, notamment la part du gouvernement, les dépenses du ministère de la santé, les donations effectuées par le biais du gouvernement, etc.
4.2 Y a-t-il une politique nationale prévoyant la gratuité d'au moins certains médicaments (que les patients ne paient pas directement) dans les établissements publics de soins de santé primaires?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas		<p>Si les médicaments sont fournis gratuitement mais que les patients doivent payer des frais de service, cochez « oui ».</p> <p>Si certains établissements fournissent des médicaments gratuitement mais qu'il n'y a pas de politique nationale cohérente qui s'applique à tous les centres de soins de santé primaire, cochez « non ».</p>

Questions	Réponses	Explications
		S'il existe une politique nationale pour fournir des médicaments gratuitement dans les centres de soins de santé primaires, mais que les établissements ne sont pas tenus de respecter cette politique et que tous les établissements ne fournissent pas des médicaments gratuitement, cochez « non ».
b) Quels sont les patients qui bénéficient de la gratuité des médicaments ?		
Patients qui n'ont pas les moyens d'en assumer le coût :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Enfants de moins de 5 ans :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Enfants plus âgés :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Cochez « oui » si les enfants de plus de 5 ans reçoivent leurs médicaments gratuitement, indépendamment de l'âge limite. Par exemple, cochez « oui » si les enfants de moins de 12 ans reçoivent leurs médicaments gratuitement.
Femmes enceintes :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Personnes âgées :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
4.3 Quelle est la participation financière exigée des patients dans les services de santé publics ?		
Frais de dossier/paiement de la consultation :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Les frais de dossier et de consultation sont des frais que les patients doivent payer pour la visite chez un professionnel de santé, que ce soit pour un bilan de santé ou un diagnostic, et que des médicaments soient prescrits ou non.
Frais de délivrance des médicaments :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Un honoraire de délivrance est une somme fixe que les pharmacies peuvent facturer par médicament ou par ordonnance au lieu de ou en sus d'une marge. Les frais de délivrance sont payés au dispensateur et s'ajoutent au prix du médicament. Les frais et le prix du médicament sont payés en totalité ou en partie par le patient, l'assureur ou le gouvernement.
Participation financière forfaitaire pour les médicaments :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Cochez « oui » si un montant fixe est généralement facturé par médicament ou par ordonnance. – une participation forfaitaire est un frais qui ne varie pas en fonction du nombre de médicaments ou de la quantité de chaque médicament dispensé. Ainsi, un patient qui reçoit 3 médicaments paiera la même somme qu'un patient qui reçoit 1 médicament. Un patient qui reçoit 20 comprimés d'un médicament paiera la même somme qu'un patient qui reçoit 100 comprimés de 2 médicaments.

Questions	Réponses	Explications												
		<ul style="list-style-type: none"> – une participation forfaitaire par médicament est un frais fixe que le patient paie pour chaque médicament, indépendamment du nombre d'unités (comprimés) du médicament dispensé. Ainsi, un patient qui reçoit un médicament paierait 1\$, un patient qui en reçoit 2, paierait 2\$ et un patient qui en reçoit 3 paierait 3\$ et ainsi de suite. Toutefois, un patient qui reçoit 10 comprimés d'un médicament paiera la même chose qu'un patient qui en reçoit 100. 												
Quote-part forfaitaire à la charge des patients (montant fixe) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Une quote-part forfaitaire au paiement d'un médicament est un montant fixe qu'un patient doit payer par médicament ou par ordonnance pour couvrir une partie des frais, l'autre partie étant payée par un assureur ou le gouvernement.												
Quote-part proportionnelle à la charge des patients (pourcentage) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	La quote-part proportionnelle de participation au paiement des médicaments est un pourcentage fixe du coût des médicaments prescrits que le patient doit payer pour couvrir une partie des frais de médicaments, l'autre partie étant payée par l'assurance ou le gouvernement. Le montant payé par un patient dépendra du médicament et du nombre d'unités prescrites.												
4.4 Les recettes provenant de la participation financière des patients ou de la vente des médicaments servent-elles à payer les salaires ou permettent-elles d'augmenter le revenu du personnel du même l'établissement public?	<input type="checkbox"/> Toujours <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Cochez « oui » si un pourcentage des frais recueillis ou des ventes des médicaments est utilisé pour payer les salaires, les dépenses et/ou s'il est utilisé pour augmenter le revenu du personnel de santé de l'établissement d'une quelconque façon.												
4.5 Les prescripteurs délivrent-ils des médicaments ?	<table border="0"> <tr> <td>Secteur public</td> <td>Secteur privé</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Toujours</td> <td><input type="checkbox"/> Toujours</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Souvent</td> <td><input type="checkbox"/> Souvent</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Parfois</td> <td><input type="checkbox"/> Parfois</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Jamais</td> <td><input type="checkbox"/> Jamais</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ne sais pas</td> <td><input type="checkbox"/> Ne sais pas</td> </tr> </table>	Secteur public	Secteur privé	<input type="checkbox"/> Toujours	<input type="checkbox"/> Toujours	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Parfois	<input type="checkbox"/> Parfois	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Ne sais pas	En répondant à cette question, évaluez la fréquence à laquelle les docteurs ou autres personnes autorisées à prescrire délivrent des médicaments dans le secteur public et dans le secteur privé sans tenir compte des lois qui le permettent ou non.
Secteur public	Secteur privé													
<input type="checkbox"/> Toujours	<input type="checkbox"/> Toujours													
<input type="checkbox"/> Souvent	<input type="checkbox"/> Souvent													
<input type="checkbox"/> Parfois	<input type="checkbox"/> Parfois													
<input type="checkbox"/> Jamais	<input type="checkbox"/> Jamais													
<input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Ne sais pas													
4.6 Quelle est la proportion de la population couverte par une assurance maladie ?	<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Tous</td> <td><input type="checkbox"/> Tous</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Certains</td> <td><input type="checkbox"/> Certains</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Personne</td> <td><input type="checkbox"/> Personne</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ne sais pas</td> <td><input type="checkbox"/> Ne sais pas</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Certains	<input type="checkbox"/> Certains	<input type="checkbox"/> Personne	<input type="checkbox"/> Personne	<input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Ne sais pas	L'assurance maladie est un schéma de prépaiement pour les coûts liés à la santé qui s'ajoute mais exclut les subsides financés par le ministère de la santé. Le but des questions 4.6 et 4.7 est d'identifier le degré de protection de la population face aux frais engendrés par une maladie. Cela inclut : <ul style="list-style-type: none"> – le financement prépayé et – le financement public (prépayé) au travers du budget du ministère de la santé. 				
<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous													
<input type="checkbox"/> Certains	<input type="checkbox"/> Certains													
<input type="checkbox"/> Personne	<input type="checkbox"/> Personne													
<input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Ne sais pas													
4.7 Les médicaments sont-ils couverts par l'assurance maladie ?	<table border="0"> <tr> <td><input type="checkbox"/> Tous</td> <td><input type="checkbox"/> Tous</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Certains</td> <td><input type="checkbox"/> Certains</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Aucun</td> <td><input type="checkbox"/> Aucun</td> </tr> <tr> <td><input type="checkbox"/> Ne sais pas</td> <td><input type="checkbox"/> Ne sais pas</td> </tr> </table>	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Certains	<input type="checkbox"/> Certains	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Ne sais pas					
<input type="checkbox"/> Tous	<input type="checkbox"/> Tous													
<input type="checkbox"/> Certains	<input type="checkbox"/> Certains													
<input type="checkbox"/> Aucun	<input type="checkbox"/> Aucun													
<input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Ne sais pas													

Questions	Réponses			Explications
	Secteur public	Secteur privé	ONG	
4.8 Y a-t-il une politique des prix du médicament qui s'applique aux secteur public, privé et celui des organisations non-gouvernementales ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<p>Dans certains pays, les ONG, telles que les missions religieuses, dispensent des soins sans but lucratif. La troisième colonne doit être remplie en tenant en compte de toute politique applicable à ce secteur.</p> <p>Les organisations non-gouvernementales (ONG) sont des organisations non-gouvernementales à but non lucratif, des réseaux et des associations de volontaires comme notamment les institutions caritatives, les groupes communautaires, les organisations religieuses, les associations de professionnels, les universités et les syndicats.</p>
a) Si oui, lesquelles des politiques des prix du médicament suivantes s'appliquent ?				
Marge maximale pour la vente en gros (grossiste) :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	La marge du grossiste est un certain pourcentage ajouté au prix d'achat pour couvrir les coûts et le bénéfice du grossiste.
Marge maximale pour la vente au détail :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	La marge du détaillant/au détail est un certain pourcentage ajouté au prix d'achat pour couvrir les coûts et le bénéfice du détaillant.
Taxe sur les importations de matières premières pharmaceutiques :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Un droit ou une taxe sur les produits pharmaceutiques bruts importés est une taxe, évaluée par les douaniers ou les autorités nationales responsables, sur les matières premières, les réactifs, les produits intermédiaires, aide à la transformation et solvants importés qui vont être utilisés dans la production de principes actifs pharmaceutiques ou intermédiaires.
Taxe sur les importations de produits pharmaceutiques finis :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Un droit ou une taxe sur les produits pharmaceutiques finis importés est une taxe, évaluée par les douaniers ou les autorités nationales responsables, sur les produits médicaux qui ne nécessitent plus de transformation et qui sont déjà dans leur conditionnement final.
4.9 Existe-t-il un système national de contrôle des prix des médicaments délivrés au patient ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Un système national de contrôle des prix patient/au détail des médicaments est tout moyen de vérifier et comparer régulièrement et dans le temps les prix patient et au détail des médicaments dans le secteur public, privé et/ou des ONG.
4.10 Y a-t-il des directives exigeant que l'information sur le prix des médicaments délivrés au patient soit accessible au public ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Afin que l'information sur les prix patient/au détail des médicaments soit considérée comme publiquement accessible, une ou plusieurs des mesures suivantes (ou mesures semblables) doivent être prises : les prix doivent être disponibles sur Internet ou être communiqués à toute personne contactant l'autorité responsable ; les prix doivent être publiés régulièrement dans les journaux nationaux ou dans les publications officielles ; les prix doivent être affichés dans les formations sanitaires/pharmacies ; etc.

Questions	Réponses			Explications
4.11 Y a-t-il des directives écrites officielles sur les dons de médicaments, fixant des règles et la réglementation pour les donateurs et donnant des orientations au public, au secteur privé et aux ONG pour accepter et prendre en charge les dons de médicaments ?	Secteur public <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Secteur privé <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	ONG <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Chaque pays peut avoir une définition différente du don de médicaments, qui peut inclure non seulement des produits mais aussi des dons monétaires destinés pour un produit particulier d'une source nommée, à savoir un fabricant, une organisation ou autre pays.

6. UTILISATION RATIONNELLE DES MÉDICAMENTS

Pour répondre aux questions dans la section, veuillez consulter le ministère de la santé (service des hôpitaux), les organismes professionnels ou le ministère de l'éducation.

6.1 Y a-t-il une liste nationale de médicaments essentiels (LME) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<p>Une liste nationale de médicaments essentiels (LNME) est une sélection de médicaments approuvée par le gouvernement ou une liste nationale de médicament remboursés. Les ordonnances devraient être basées sur cette liste.</p> <p>Les médicaments essentiels sont ceux qui répondent aux besoins primaires de soins de santé de la population. Ils sont sélectionnés en tenant compte de la prévalence de la maladie, de l'efficacité et de l'innocuité prouvées, et de l'efficacité en termes de coûts.</p>
a) Si oui, combien de présentations uniques de médicaments contient-elle ?	Nombre <input type="text"/>	<p>Pour les formulations semblables enregistrées ou approuvées comme des produits différents comptez une seule présentation. La marque X de comprimés de Paracétamol 500 mg et la marque Y de comprimés de Paracétamol 500 mg sont comptabilisées comme une seule présentation alors que la marque X de comprimés de Paracétamol 250 mg et la marque X de comprimés de Paracétamol 500 mg sont comptabilisés comme deux présentations.</p>
c) De quand date la dernière mise à jour de la LME nationale ?	Année <input type="text"/>	
d) La LME nationale est-elle actuellement utilisée dans les cas suivants :		Cochez « oui » si la LME est actuellement utilisée.
Les achats du secteur public :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Les remboursements de l'assurance publique :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
Les remboursements des assurances privées :	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
e) Y a-t-il un comité chargé de sélectionner les produits inscrits sur la LME nationale ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	Il s'agit ici d'un comité formellement reconnu, composé de membres experts en différents domaines et appartenant à différentes organisations/agences.

Questions	Réponses			Explications
6.2 Pour les principales maladies, le ministère de la santé produit-il les lignes directrices standard (LDS ou guides thérapeutiques normalisés) suivantes ?	LDS - nationales <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	LDS - hôpitaux <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	LDS - soins de santé primaires <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	<p>Cochez « oui » si le ministère de la santé ou une autorité nationale semblable émet un ensemble de lignes directrices de traitement pour les affections prévalentes ou courantes dans le pays, destinées à l'usage au niveau national, des hôpitaux et des centres de soins de santé primaires.</p> <p>Si les lignes directrices de traitement sont émises séparément pour chaque affection prévalente ou tous les organes cochez << non >>.</p>
a) Si oui, de quand date leur dernière mise à jour ?	Année <input type="text"/>	Année <input type="text"/>	Année <input type="text"/>	
6.16 À quelle fréquence les médicaments suivants sont-ils délivrés en pharmacies sans ordonnance :				Il s'agit de déterminer la fréquence à laquelle des antibiotiques ou des préparations injectables, normalement vendus uniquement sur ordonnance, sont vendus sans ordonnance, indépendamment des lois qui interdisent cette pratique.
Antibiotiques :	<input type="checkbox"/> Toujours <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Ne sais pas			
Préparations injectables :	<input type="checkbox"/> Toujours <input type="checkbox"/> Souvent <input type="checkbox"/> Parfois <input type="checkbox"/> Jamais <input type="checkbox"/> Ne sais pas			

QUESTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LES ENQUÊTES SUR LES PRIX ET LA DISPONIBILITÉ DES MÉDICAMENTS

Questions	Réponses	Explications
1. Vente au détail		
S1.1 Combien de détaillants/point de vente de médicaments privés agréés y a-t-il dans le pays ?	Nombre <input type="text"/>	« Agréé » comprend les points de vente de médicaments qui sont évalués selon un ensemble d'exigences et à qui on octroie un permis (licence, agrément).
S1.2 Quelle part de patients a accès aux médicaments à travers : a) secteur public/gouvernement b) secteur privé formel : c) autres : spécifiez : d) autres : spécifiez :	a) <input type="text"/> % b) <input type="text"/> % c) <input type="text"/> % d) <input type="text"/> %	Le secteur privé formel comporte les points de vente de médicaments et les pharmacies d'officine agréés qui vendent des médicaments au détail. Par exemple, les ONGs, le secteur des organisations confessionnelles ou les médecins qui se chargent de la délivrance des médicaments.
S1.3 Existe-t-il des points de vente publics qui vendent des médicaments dans les formations sanitaires publiques ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
S1.4 Existe-t-il des pharmacies privées qui vendent des médicaments dans les formations sanitaires publiques ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
2. Financement des médicaments		
S2.1 Quelle est la part de médicaments importés (volume) ?	<input type="text"/> % Année <input type="text"/>	
S2.2 Quelle est la part totale des médicaments importés (valeur) ?	<input type="text"/> % Année <input type="text"/>	
3. Système de distribution des médicaments		
S.3.1 Existe-t-il des dispositions légales en faveur de la préférence locale dans l'approvisionnement public ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	La préférence locale signifie que lors d'achats, on favorise les entreprises locales même si leurs prix ne sont pas les plus bas.
4. Autorité de réglementation		
S4.1 Les frais pour enregistrer un médicament diffèrent-ils entre : a) les produits de marque d'origine et les génériques équivalents : b) les produits importés et les produits locaux :	a) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas b) <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
5. Politique de fixation des prix		
S5.1 Le gouvernement fixe-t-il le prix de certains ou de tous les produits de marque d'origine ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
a) Si oui, veuillez décrire la manière de le faire (contrôle direct des prix, fixation des prix sur la base de références internationales) :		La notion de contrôle direct des prix fait référence à la fixation des prix par le biais d'une formule comme « coût de production + % de marge ». La fixation de prix sur la base de références internationales suppose une comparaison des prix avec ceux dans d'autres pays.

Questions	Réponses	Explications
S5.2 Le gouvernement fixe-t-il le prix de certains ou de tous les produits génériques ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
a) Si oui, veuillez décrire la manière de le faire (contrôle direct des prix, fixation des prix sur la base de références nationales) :		La fixation des prix sur la base de références nationales suppose la comparaison des prix de certains médicaments semblables (par molécule ou par famille thérapeutique, marque d'origine ou génériques) disponibles sur le marché national.
S5.3 Dans le secteur privé les prix sont-ils fixés uniquement pour les médicaments sur la LME nationale ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Pas de LME nationale	Il s'agit de déterminer si les prix sont fixés uniquement pour les médicaments sur la LME nationale.
S5.4 Les prix des médicaments sont-ils fixés dans le cadre de l'autorisation de mise sur le marché ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	L'autorisation de mise sur le marché est un document officiel émis par les organismes de réglementation de médicaments. Il permet de commercialiser ou de distribuer gratuitement un produit après que son innocuité, son efficacité et sa qualité aient été évaluées et/ou après son enregistrement.
6. Autres		
S6.1 Parmi les médicaments inclus dans l'enquête, y en a-t-il qui sont brevetés ou pour lesquels seul le produit de marque d'origine est disponible (i.e. produit de source unique) ?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Ne sais pas	
a) Si oui, veuillez spécifier quels médicaments :		
S6.2 Veuillez fournir l'adresse internet (URL), de tout site qui publie les informations suivantes :		
a) Législation pharmaceutique	a)	
b) Lignes directrices de traitement standards	b)	
c) Procédures réglementaires	c)	
d) Informations sur la prescription de médicaments	d)	
e) Fabricants agréés	e)	
f) Médicaments autorisés à la mise sur le marché	f)	
g) Liste des produits enregistrés	g)	
h) Prix des médicaments (prix d'achat ou prix patient)	h)	

Liste des interlocuteurs

Nom	Fonction	Adresse	E-mail	Section(s) complétée(s)

Commentaires sur les indicateurs et les valeurs

Numéro d'article	Commentaire

ANNEXE 2

Exemple d'une lettre d'approbation

ENQUÊTE SUR LE PRIX DES MÉDICAMENTS

A qui de droit

M./Mme/Dr (titre et nom du responsable de l'enquête) de (organisation) chargé(e) de mener une enquête sur les prix et la disponibilité de médicaments dans (région ou district) en (mois de la réalisation de l'enquête). Ceci nécessite le recueil d'informations sur les prix dans un échantillon de pharmacies et d'autres points de vente de médicaments, ainsi que le recueil d'informations sur la structure des prix à différents niveaux de la chaîne de distribution, du fabricant au consommateur.

L'enquête utilise des méthodes promues par l'Organisation Mondiale de la Santé et Health Action International et est conçue pour identifier des moyens d'améliorer l'accessibilité financière des médicaments en (nom du pays). M./Mme/Dr.....(responsable de l'enquête) sera aidé(e) dans cette enquête par..... (noms et titres des membres du Comité consultatif)

Nous avons été assurés que les résultats seront communiqués publiquement avant le (date prévue de finalisation du rapport) et que l'anonymat complet des pharmacies individuelles et des autres points de vente sera garanti. Une date et une heure convenant au personnel des pharmacies et points de vente des médicaments seront fixées pour la visite des formations sanitaires. Au nom du (Ministère de la santé ou Association des Pharmaciens), je vous serais reconnaissant de bien vouloir accorder l'accès aux informations requises pour cette enquête.

Signature

Fonction

Lieu

Date

ANNEXE 3

Guide pour la formation des superviseurs de zones, des enquêteurs et des opérateurs de saisie

INTRODUCTION

Ce guide du formateur a été mis au point pour la formation des superviseurs de zones, des enquêteurs et des opérateurs de saisie dans le cadre d'une enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments. Alors que les superviseurs de zones et les enquêteurs doivent être formés ensemble, le responsable de l'enquête peut décider de former le personnel de saisie séparément. Le programme et le matériel de formation devront toutefois être modifiés en conséquence. Veuillez noter que ce guide n'aborde pas la formation sur les aspects de l'enquête qui touchent aux composantes des prix, dans la mesure où il s'agit généralement d'une activité séparée, effectuée par un personnel différent qui peut, ou non, nécessiter une formation.

Le but du guide du formateur est de guider les responsables d'enquête dans la conduite de l'atelier de formation pour leur personnel d'enquête, notamment :

- Comment mener un programme de formation ?
- Quelles étapes de base faut-il suivre ?
- Quel matériel faut-il couvrir ? et,
- Quelles activités de formation et matériel peut-on utiliser ?

Des présentations type, des photocopiés et des exercices sont aussi disponibles pour compléter ce guide. Veuillez le lire parallèlement au Chapitre 4 du manuel d'enquête *Formation des superviseurs de zones, des enquêteurs et des opérateurs de saisie*. Ce guide et le matériel qui l'accompagne sont basés sur l'expérience de formations précédentes. Le programme de formation décrit dans ce guide comprend plusieurs types d'activités (présentations, exercices, etc.) pour englober plusieurs méthodes d'enseignement et d'apprentissage, et pour optimiser la mémorisation du matériel de formation. Le test de recueil de données sur le terrain est un exercice essentiel de la formation et permet aux participants d'« apprendre sur le tas » et d'acquérir de l'expérience sur le terrain, en recueillant des données directement auprès des points de vente de médicaments.

Ce guide doit servir d'exemple uniquement. Le programme de formation et le matériel qui l'accompagne (présentations, photocopiés et exercices) devront être adaptés aux besoins spécifiques de chaque enquête. Veuillez notamment tenir compte du niveau d'expérience du personnel d'enquête, des objectifs spécifiques de l'enquête, de toute déviation de la méthodologie standard et de questions de logistique (le test de terrain, par exemple, doit être mené à une heure qui convient au

personnel de la pharmacie). Vous êtes la seule personne qui connaît la situation et serez en contact direct avec votre audience et, en tant que tel, vous devrez adapter le contenu de votre formation à vos besoins afin d'atteindre vos objectifs.

Le guide du formateur est aussi divisé en modules selon le programme de formation. Chaque module identifie les objectifs de la séance de formation, les instructions pour les activités de formation à effectuer, le matériel nécessaire, et les messages clés à transmettre.

Ce guide du formateur est en perpétuel changement. Tout commentaire ou suggestion est le bienvenu (contacter HAI sur info@haiweb.org).

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Objectif général de la formation :

Apporter aux superviseurs de zones, aux enquêteurs et aux opérateurs de saisie les connaissances et les compétences nécessaires pour mener l'enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments de manière précise et fiable.

Objectifs spécifiques de la formation :

À la fin de la formation, les participants doivent :

1. Être familiarisés avec les aspects clés de l'enquête et comment elle est menée
2. Comprendre leur rôle et leurs responsabilités au sein de l'enquête, notamment les tâches particulières, les étapes chronologiques et les exigences pour la rédaction du rapport
3. Comprendre le contenu nécessaire pour faire leur travail de manière efficace et posséder les compétences nécessaires pour entreprendre chacune de leurs activités
4. Être conscients des problèmes les plus courants qui peuvent survenir lors de l'enquête et connaître les stratégies d'identification et de résolution des problèmes
5. Reconnaître la valeur intrinsèque de données de bonne qualité et être motivés pour assurer la qualité des données dans le cadre de leurs activités

REMARQUE : Les objectifs généraux de l'enquête doivent être liés aux objectifs personnels du personnel d'enquête pour augmenter la pertinence de la formation et pour une application rigoureuse de la méthodologie. Par exemple, l'expérience acquise lors de l'enquête sera-t-elle bénéfique au développement de leur carrière future ? Le personnel d'enquête est-il du personnel du Ministère de la santé qui peut apprécier les bienfaits financiers, par exemple, d'une baisse des prix d'approvisionnement ?

Schéma de formation :

Un atelier de travail de 3 jours au niveau central (voir programme)

Participants :

Superviseurs de zones, enquêteurs, opérateurs de saisie

Matériel requis :

Matériel du formateur

- Guide du formateur
- Transparents
- Tableau de conférence et papier
- Marqueurs

Matériel des participants

- Fiche pour indiquer de nom de chaque participant
- Programme de la formation pour chaque participant
- Copie des présentations pour chaque participant
- Polycopiés et exercices pour chaque participant
- Deux formulaires de recueil de données sur les prix des médicaments par participant
- Bloc-notes, stylo, calculatrice, écritoire à pince pour chaque participant
- Un ordinateur par équipe d'enquêteurs (superviseur de zone et enquêteurs) et un ordinateur pour les opérateurs de saisie

ATTENTION

Tout le matériel de formation doit être revu et adapté à votre enquête avant d'être utilisé, notamment les présentations type. Ces dernières doivent être revues attentivement car toutes les informations/instructions ne seront pas nécessairement pertinentes dans le cadre de votre enquête.

EXEMPLE DE PROGRAMME DE FORMATION**JOUR 1**

8:30–10:00 Bienvenue, objectifs de l'enquête et vue d'ensemble de la formation

10:00–10:15 PAUSE

10:15–12:00 Vue d'ensemble de la méthodologie d'enquête

- Aspects clés de la conception de l'enquête
- Rôles et responsabilités du personnel

12:00–13:00 PAUSE DÉJEÛNER

13:00–14:30 Procédures de recueil de données

- Préparation pour le recueil de données
- Procédure – avant, pendant et après la visite des points de vente de médicaments
- Fin du recueil de données

14:30–14:45 PAUSE

14:45–17:15 Remplir le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments

- Instructions pour remplir le formulaire
- Règles clés à ne pas oublier

JOUR 2

8:30–9:30 Révisions Jour 1

9:30–10:00 Instructions pour le test de terrain de recueil de données

10:00–15:00 Test de terrain de recueil de données (inclut la pause déjeuner)

- Recueil de données auprès d'un point de vente de médicaments privé et un public

15:00–15:15 PAUSE

15:15–16:00 Calcul du prix unitaire

16:00–17:30 Débriefing sur le test de terrain de recueil de données

JOUR 3

8:30–9:30 Révisions Jour 2

9:30–10:30 Saisie des données

- Comment saisir le prix unitaire dans le cahier de travail de l'enquête
- Comment effectuer la double saisie et vérifier les résultats

10:30–10:45 PAUSE

10:45–12:45 Saisie des données

- Saisie des données recueillies lors du test de terrain

12:45–13:45 PAUSE DÉJEÛNER

13:45–15:45 Vérification des données du cahier de travail

- Utiliser le vérificateur de données du cahier de travail
- Vérifier manuellement les données du cahier de travail

15:45–16:00 PAUSE

16:00–17:00 Recueil de données et logistique

- Étapes suivantes

17:00–17:30 Commentaires finaux et évaluation de l'atelier de travail

DAY 1**BIENVENUE, OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE ET VUE D'ENSEMBLE DE LA FORMATION****Objectifs :**

- Présenter les objectifs de l'enquête et démontrer l'importance de l'enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments
- Donner une vue d'ensemble de l'atelier de formation
- Mettre en place un environnement de coopération et de non-concurrence
- Promouvoir une dynamique de groupe positive et l'interaction entre les membres du groupe

Instructions :

- 1. Souhaitez la bienvenue aux participants (~ 30 minutes).** S'ils ne se connaissent pas, demandez-leur de se présenter brièvement aux membres du groupe, par exemple en donnant leur nom, leur rôle dans l'enquête, leur expérience dans le domaine et une anecdote intéressante sur eux non liée au travail. Aussi, demandez-leur de noter leur nom sur un morceau de papier et de le placer sur leur bureau pour que tout le monde puisse le voir.
- 2. Faites un exercice de brainstorming en groupe (~ 40 minutes).** Demandez aux participants d'identifier les raisons pour lesquelles certaines personnes n'ont pas accès aux médicaments dont elles ont besoin. Encouragez les participants à donner le plus d'idées possibles et notez toutes les réponses sur un tableau. Continuez jusqu'à ce qu'il n'y ait plus d'idées.

Conseil : écrivez la question en haut du tableau pour maintenir l'attention des participants.

Réponses probables :

- Les médicaments ne sont pas disponibles dans les formations sanitaires/pharmacies
- Les prix sont trop élevés
- Pauvreté – les personnes ne peuvent pas se payer ces médicaments
- La distance à parcourir pour accéder aux médicaments est trop grande
- Le gouvernement ne fournit pas les médicaments gratuitement
- Les médicaments sont de mauvaise qualité et de ce fait personne ne les achète

Revoyez les réponses et demandez aux participants comment ils connaissent l'existence de ces problèmes. Ils vous diront probablement, entre autres, que c'est par expérience personnelle, professionnelle, au travers des médias, ou par intuition.

Conclusion à en tirer : « bien que nous sachions tous que l'accès aux médicaments est un problème, nous avons besoin de preuves fiables pour comprendre quels sont les problèmes spécifiques et comment améliorer la situation et plaider en faveur d'un changement. Le recueil de données sur les prix, la disponibilité et l'accessibilité financière des médicaments est de ce fait une étape clé pour améliorer l'accès aux médicaments dans le pays ».

- 3. Présentez l'enquête et passez en revue les objectifs de la formation, le programme et la configuration (~ 20 minutes).** Une présentation type, intitulée « Introduction à l'enquête et à l'atelier de formation » est fournie dans le CD-ROM. Le programme de formation doit être copié et distribué aux participants. Les règles de base de l'atelier de travail doivent être écrites sur un tableau et affichées dans le local.

Matériel requis :

- Tableaux affichant 1) les objectifs de la formation et 2) les règles de base qui peuvent être épinglés dans la salle tout au long de la formation
- Fiche avec leur nom pour chaque participant
- Copie du programme de formation pour chaque participant
- Présentation à distribuer : « Introduction à l'enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments et à l'atelier de formation », pour chaque participant

Messages clés :

- Chaque participant apporte une expérience précieuse à l'enquête qui permettra un bon déroulement
- L'enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments est une activité importante pour améliorer l'accès à des médicaments abordables

VUE D'ENSEMBLE DE LA MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE

Objectifs :

- Donner une vue d'ensemble de la méthodologie d'enquête afin que les participants puissent se positionner par rapport à l'ensemble de l'enquête
- Familiariser le personnel avec les aspects clés de la méthodologie d'enquête et la terminologie importante, comme les zones d'enquête, les points de vente de médicament, les marques d'origine, les génériques les moins chers
- Présenter aux participants leurs rôles et leurs responsabilités respectifs au sein de l'enquête

Instructions :

- 1. Présentez la méthodologie d'enquête ainsi que les rôles et les responsabilités de chaque type de personnel d'enquête (1,5–2 heures).** Une présentation type, intitulée « Vue d'ensemble de la méthodologie de l'enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments » est disponible sur le CD-ROM.

ATTENTION

La présentation type doit être adaptée aux particularités de votre enquête. Par exemple, les noms des zones d'enquête, les secteurs à enquêter et le nombre de médicaments étudiés doivent être ajoutés selon les besoins.

Matériel requis :

- Polycopié de la présentation: « Vue d'ensemble de la méthodologie de l'enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments », pour chaque participant

Messages clés :

- Le recueil de données se déroulera dans 6 zones du pays (« zones d'enquête »)
- Des points de vente de médicaments des secteurs public, privé et éventuellement « autres » seront enquêtés
- Au total, 50 médicaments sont étudiés
- Pour chaque médicament, les données sont recueillies pour deux produits : le produit de marque d'origine, identifié au niveau central avant le recueil de données, et le générique équivalent le moins cher trouvé dans chaque point de vente de médicaments
- Les données sur les prix et la disponibilité des médicaments sont obtenues par les enquêteurs au cours des visites dans les points de vente de médicaments
- Pendant l'enquête, les enquêteurs entrent les données dans des formulaires de recueil de données sur les prix des médicaments. A la fin de l'enquête, ces données seront saisies dans le cahier de travail électronique de l'enquête par des opérateurs de saisie
- Chaque membre du personnel de l'enquête joue un rôle d'égale importance pour assurer le succès de l'enquête

PROCÉDURE DE RECUEIL DE DONNÉES**Objectifs :**

- Exposer à chaque participant le protocole de planification du recueil de données et de visite des points de vente de médicaments
- Identifier les problèmes courants qui peuvent être rencontrés au cours du recueil de données et comment les résoudre

Instructions :

- 1. Présentez la procédure pour 1) préparer le recueil de données, et 2) effectuer le recueil de données (~ 1 heure).** Soyez très clairs sur les activités qui sont à entreprendre par les superviseurs de zones et celles des enquêteurs. Une présentation type, intitulée « Procédure de recueil de données » est fournie dans le CD-ROM.
- 2. Faites un petit exercice de groupe (~ 30 minutes).** Divisez les participants en groupes de 3–4 personnes. Demandez-leur de faire une liste de ce qu'ils pourraient faire pour assurer une bonne interaction avec le personnel dans les points de vente de médicaments (5–7 minutes). Recueillez les informations sur un tableau.

Réponses probables :

- Être prêts afin que le recueil de données soit le plus efficace possible et que le personnel ne perde pas de temps
- Ne pas visiter aux heures de grande affluence
- Si des clients arrivent, permettre au pharmacien de les servir avant de continuer l'enquête
- Être poli, respectueux et professionnel
- Utiliser des lettres d'introduction et d'approbation pour donner de la crédibilité à l'enquête
- Avoir une tenue professionnelle
- Présenter l'objectif de l'enquête : améliorer l'accès à des médicaments abordables
- Rappeler au personnel que l'identité des points de vente de médicaments ne sera pas divulguée dans les résultats

Matériel requis :

- Polycopié de la présentation : « Procédure de recueil de données » pour chaque participant
- Les instructions écrites pour les superviseurs de zone et les enquêteurs

Messages clés :

- Les superviseurs de zones doivent préparer les visites de recueil de données avant d'envoyer les enquêteurs sur le terrain, ce qui inclut de programmer les visites et de confirmer les rendez-vous la veille.
- Les enquêteurs doivent avoir tout le matériel sur eux à chaque visite.
- Ils doivent avoir un programme écrit des visites pour éviter de manquer des rendez-vous.
- Les enquêteurs et les superviseurs de zones sont responsables de vérifier que les formulaires sont complets, lisibles et fiables. Les enquêteurs doivent vérifier les formulaires avant de quitter le point de vente de médicaments et les superviseurs de zones doivent les vérifier à la fin de chaque journée de travail sur le terrain.
- Les superviseurs de zones doivent valider le recueil de données dans un point de vente public et un point de vente privé par zone d'enquête, et comparer leurs résultats à ceux des enquêteurs.

REMPLIR LE FORMULAIRE DE RECUEIL DE DONNÉES SUR LES PRIX DES MÉDICAMENTS**Objectifs :**

- Familiariser les participants avec le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments et leur enseigner comment le remplir correctement
- Présenter les « Règles du recueil de données »

1. **Présenter le formulaire de recueil de données sur les médicaments aux participants (~ 45 minutes).** Distribuer un formulaire vierge à chaque participant. Passer en revue la liste des médicaments sur le formulaire et donner une brève description de leur utilisation. Souligner les médicaments « piège » qui pourraient causer des difficultés lors du recueil de données, comme les formules retard, les médicaments couramment disponibles en dosages et formes pharmaceutiques différents, les concentrations qui peuvent être exprimées de différentes façons (par exemple, le paracétamol sirop 120mg/5ml équivaut à 24mg/ml), etc.

Pour chaque médicament, le formulaire contient deux lignes : une pour la marque d'origine et l'autre pour le générique le moins cher. Rappelez la différence entre ces deux types de produits aux participants.

Marque d'origine – produit pharmaceutique d'origine qui a été autorisé à la commercialisation en premier.

Générique équivalent – tout produit autre que le produit de marque d'origine qui contient le même principe actif (substance), qu'il soit commercialisé sous un autre nom de marque ou sous un nom générique.

2. **Expliquez chaque colonne du formulaire de recueil de données et comment la compléter (~ 1 heure).** Mettez l'accent sur les cas particuliers (médicaments en rupture de stock, médicaments distribués gratuitement) et comment les gérer. Une présentation type, « Remplir le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments » est fournie dans le CD-ROM. Elle présente chaque colonne du formulaire et donne des instructions sur comment les remplir, suivi d'un exemple.

Remarque : Cette présentation contient des animations ; les informations n'apparaîtront donc pas toutes à l'écran en même temps. Cette fonction vous permet de gérer le moment où les participants reçoivent l'information. Il se peut, par exemple, que vous souhaitiez expliquer les instructions avant de montrer un exemple. Vous pouvez faire apparaître les informations supplémentaires à l'écran en tapant « Entrée » sur votre clavier. Entraînez-vous à utiliser les animations avant l'atelier de formation !

3. **Faites un exercice individuel : « Trouvez l'erreur » (~ 45 minutes).** Un formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments, disponible sur le CD-ROM, a été complété avec quelques erreurs courantes. Distribuez-en un à chaque participant et demandez-leur d'identifier les erreurs (15 minutes). Corrigez l'exercice tous ensemble : rangée par rangée, demandez aux participants d'identifier les erreurs. Mettez l'accent sur les erreurs qu'ils n'auraient pas identifiées.

Matériel requis :

- Un formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments pour chaque participant
- Polycopié de la présentation : « Remplir le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments », pour chaque participant
- Feuille d'instruction sur comment remplir le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments
- Exercice type « trouvez l'erreur »

Messages clés :

Les « règles » du recueil de données :

- Recueillez les données pour chaque médicament sur le formulaire
- AUCUNE substitution par d'autres médicaments, dosages ou formes pharmaceutiques
- La marque d'origine est considérée comme telle, même si le produit est fabriqué par une filiale (par exemple, fabriqué pour Pfizer par Dr Reddy)
- Le générique le moins cher ne peut pas être la marque d'origine
- Le générique le moins cher est celui dont le prix unitaire est le plus bas
- Si plusieurs génériques sont disponibles pour un médicament et qu'ils ont des tailles de conditionnement différentes, vous devrez calculer le prix unitaire pour déterminer le générique le moins cher
- N'enregistrez un médicament comme disponible, que si vous l'avez vu
- Les médicaments en rupture de stock sont non-disponibles
- S'il existe plusieurs tailles de conditionnement, recensez le prix de la taille recommandée ou de la taille supérieure la plus proche
- Recensez le prix total du médicament même si le patient n'en paie qu'une partie, mais notez le prix payé par le patient dans la colonne des Commentaires
- Ne tenez pas compte des honoraires fixes et des rabais qui ne s'appliquent pas à tout le monde
- Ne recensez pas les prix des médicaments en rupture de stock
- Ne recensez pas les « rabais spéciaux » applicables uniquement à certains groupes de patients.
- Recensez toutefois les prix rabaissés réduits qui s'appliquent à tous les patients.
- Si certains médicaments sont disponibles gratuitement ou pour une somme fixe, leur disponibilité doit être recensée, avec une note explicative dans la colonne Commentaires

JOUR 2**RÉVISION JOUR 1****Objectifs :**

- Rappeler et insister sur ce qui a été appris le premier jour
- Expliquer tout élément mal compris

Instructions :

- 1. Faites un exercice du type « quiz mémoire » (~ 1 heure).** Demandez à chaque participant d'écrire tous les points importants sur le recueil de données dont il se souvient (20 minutes). Invitez-les à penser notamment aux 1) procédures de recueil de données et 2) à la manière de remplir le formulaire de recueil de données sur les médicaments.

Conseil : vous pouvez aussi demander aux participants de répondre aux questions suivantes :

Quelles instructions donneriez-vous à un enquêteur qui est sur le point de visiter un point de vente de médicaments ?

Quels sont les points clés à garder en tête lorsque l'on remplit le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments ?

Lorsque les participants ont eu assez de temps pour travailler seuls, demandez à chaque participant de donner une seule réponse à la fois et assurez-vous que chaque participant a donné une réponse avant de passer au « deuxième tour ». Ecrivez les réponses sur deux tableaux séparés : sur le premier, les procédures de recueil de données ; sur le deuxième, les réponses sur comment compléter le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments. Continuez à recueillir des réponses jusqu'à ce que toutes les idées aient été exprimées.

Les réponses attendues devraient être liées aux séances de formation sur les procédures de recueil de données et sur comment remplir le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments. Passez la liste en revue et ajoutez toute idée que les participants n'auraient pas donnée.

Matériel requis :

- Tableau et marqueurs

Messages clés :

- Il y a beaucoup de choses à retenir lors du recueil de données
- Pour recueillir des données exactes, les enquêteurs doivent faire très attention aux détails et vérifier leurs formulaires pour s'assurer qu'il n'y a pas d'erreur
- Si vous avez un doute, contactez votre superviseur de zone avant de quitter le point de vente de médicaments

INSTRUCTIONS POUR LE TEST DE TERRAIN DE RECUEIL DE DONNÉES

Objectifs :

- Faire en sorte que les participants comprennent les objectifs et les instructions du test de terrain de recueil de données
- Fournir les informations sur la logistique nécessaire pour un test de terrain

Instructions :

1. Expliquez le but du test de terrain (~ 5 minutes).

- S'exercer à la visite de points de vente de médicaments, à recueillir des données et à remplir le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments avant de débiter l'enquête
- Identifier tout problème de recueil de données spécifiquement lié aux médicaments de l'enquête
- Identifier toute incertitude ou question sur le recueil de données qui demande à être abordée à nouveau

2. Fournir les instructions pour la conduite du test de terrain (~ 15 minutes) :

- Durant le test de terrain, vous visiterez deux points de vente de médicaments (1 public et 1 privé) et vous recueillerez les données par le biais du formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments
- Vous visiterez les points de vente en équipe, à savoir le superviseur de zone et ses enquêteurs

Remarque pour le formateur : les grandes équipes d'enquête (supérieures à 5 personnes) devront être divisées en deux groupes. Chaque opérateur de saisie devra être placé dans une équipe d'enquête, de préférence celle avec le moins d'enquêteurs.

- Les données doivent être recueillies comme s'il s'agissait de la vraie enquête, en utilisant les mêmes procédures et instructions étudiées lors du premier jour de formation
- Les points de vente du test attendent votre visite. Veuillez vous présenter comme vous le feriez lors d'une vraie enquête
- Posez à tour de rôle les questions au pharmacien sur les médicaments de la liste MAIS remplissez votre formulaire de recueil de données individuellement (1 par point de vente de médicaments)
- Vous pouvez apporter du matériel de référence (polycopiés, feuilles d'instructions, notes)
- Si vous avez un doute ou une question, notez-la pour en parler plus tard MÊME SI, entre temps, vous résolvez le problème tout seul ou en équipe
- En plus de recueillir les données, les superviseurs de zones doivent aussi superviser et guetter les erreurs les plus courantes comme le recueil d'informations pour le mauvais dosage ou la mauvaise forme pharmaceutique. Corrigez toute erreur et notez toute incertitude pour ensuite l'aborder de retour à l'atelier de formation

Remarque pour le formateur : il se peut qu'il soit nécessaire d'effectuer un test de terrain préliminaire avec les superviseurs de zones pour s'assurer qu'ils aient une maîtrise suffisante du protocole d'enquête pour superviser les enquêteurs et identifier les erreurs

- Lorsque le test de terrain est terminé, nous effectuerons un débriefing sur vos expériences
- Les données que vous aurez recueillies seront utilisées dans les prochaines séances. Dès lors, assurez-vous qu'elles soient complètes et lisibles.

3. Informez les participants des questions de logistique du test de terrain (~ 10 minutes), notamment :

- Transport
- Heure de début et de fin du test de terrain. Insistez sur le fait qu'il devrait y avoir largement assez de temps pour recueillir les données dans les deux points de vente, et qu'il n'est pas nécessaire de se presser
- Donnez les noms des sites du test, l'adresse, la personne contact et l'heure de la visite (préparez un programme pour chaque équipe)
- Plan d'urgence : coordonnées du responsable de l'enquête en cas de problème

Conseils :

- Soyez disponible pendant le test de terrain pour répondre aux éventuelles questions ou problèmes
- Assurez-vous que les sites test sont proches et faciles à localiser (fournissez une carte si nécessaire)
- Ayez quelques points de vente en réserve au cas où un des sites test ne souhaiterait plus participer
- Accompagnez l'équipe qui a fait preuve du plus de difficultés à comprendre les procédures de recueil de données

Matériel :

- Un programme par équipe contenant le nom, l'adresse, la personne contact et l'heure de visite du site du test de terrain
- Deux formulaires de recueil de données sur les prix des médicaments par participant
- Stylos, blocs-notes, écritaires à pince, calculatrice pour chaque participant
- Un téléphone portable par équipe

Messages clés :

- Les données doivent être recueillies comme s'il s'agissait de la vraie enquête
- Chaque participant doit remplir seul un formulaire par point de vente
- Toute incertitude ou question doit être notée
- Ce test de terrain est votre seule chance de vous entraîner avant le début de l'enquête. Il est plus important de bien remplir vos formulaires que de terminer rapidement

TEST DE TERRAIN**Objectifs :**

- Donner aux enquêteurs une occasion de s'entraîner à recueillir des données dans un point de vente de médicaments
- Identifier les sujets qui demandent à être revus ou améliorés et les aborder à nouveau avant le début de l'enquête

Pendant le test de terrain, les participants visiteront des points de vente de médicaments, recueilleront des données et rempliront le formulaire de recueil de données sur les médicaments, exactement comme ils le feraient pendant l'enquête. Chaque participant doit remplir au moins un formulaire pour chacun des deux points de vente visités (voir module précédent, Instructions pour le test de terrain).



N'envoyez pas plus de 5 personnes (1 superviseur de zone et 4 enquêteurs) sur un site test. Si l'équipe d'enquête comprend un nombre plus grand de personnes, vous devrez la diviser en deux groupes plus petits pour le test de terrain.

CALCUL DU PRIX UNITAIRE

Objectifs :

- Apporter aux participants une expérience dans le calcul de prix unitaires

Instructions :

1. Calcul du prix unitaire par les participants (~ 45 minutes – 1 heure)

Demandez aux participants de calculer le prix unitaire pour chaque médicament sur le formulaire de recueil de données qu'ils ont rempli pendant le test de terrain :

- Le prix unitaire est le prix par comprimé, ml, ou dose
- Pour chaque produit, divisez le Prix du conditionnement trouvé (Colonne H) par la Taille du conditionnement trouvé (Colonne G)
- Retenez quatre chiffres après la virgule
- Entrez le prix unitaire calculé dans la Colonne I du formulaire de recueil de données
- Tout prix unitaire calculé pendant le recueil de données pour identifier le générique le moins cher doit être vérifié

Remarque : Suivant le nombre de médicaments enquêtés, les participants n'auront peut-être pas le temps de calculer le prix unitaire pour les deux ensembles de données qu'ils auront recueillis lors du test de terrain. S'ils n'ont pas assez de temps pour terminer, demandez-leur de terminer leurs calculs chez eux et de les rapporter le lendemain.

Matériel :

- Le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments rempli lors du test de terrain
- Une calculatrice pour chaque participant

Messages clés :

- Le prix unitaire est le prix par comprimé, capsule, ml ou dose
- Retenez quatre chiffres après la virgule

DÉBRIEFING SUR LE TEST DE TERRAIN

Objectifs :

- Discuter des impressions des participants sur le recueil de données, identifier et gérer tout problème rencontré.

Instructions :

1. **Discussion de groupe (~ 1,5 heure).** Demandez aux participants de faire un compte rendu de leurs expériences lors du test de terrain. En particulier,

- Ce qui s'est bien passé
- Ce qui était le plus difficile
- Toute incertitude dans les données
- Tout événement inattendu

Vous pouvez orienter la discussion de groupe sur les sujets suivants :

- Localiser la pharmacie
- Le comportement du pharmacien
- Trouver les bons produits – dosage, forme pharmaceutique et taille de conditionnement corrects
- Identifier les génériques les moins chers
- Déterminer la disponibilité
- Calculer le prix unitaire

Notez toute question ou incertitude sur le recueil de données sur un tableau. Apportez des réponses ou des solutions ou, en fonction de la nature des questions, demandez au groupe de suggérer des solutions. N'oubliez pas de noter la réponse/solution sur le tableau à côté de la question/problème d'origine.

Terminez la discussion en demandant à chaque participant de citer ce qu'ils ont appris de plus utile lors du test de terrain.

Matériel :

- Tableau
- Notes prises lors du test de terrain

Messages clés :

- Les questions et les incertitudes surviendront très probablement lors du recueil de données.
- En cas de problème ou d'incertitude, les enquêteurs doivent toujours consulter le superviseur de zone, et le superviseur de zone doit consulter le responsable de l'enquête.

JOUR 3

RÉVISION JOUR 2

Objectifs :

- Rappeler et insister sur ce qui a été appris le deuxième jour
- Motiver les participants à recueillir des données de manière fiable

Instructions :

1. **Décrivez les modifications apportées au formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments sur la base des résultats du test de terrain (~ 15 minutes).** Si possible, distribuez une copie du formulaire final à chaque participant.

2. Brainstorming en groupe (~ 45 minutes). Demandez aux participants de déterminer les erreurs qui peuvent survenir lors du recueil de données (15 minutes). Notez les réponses sur un tableau. Continuez jusqu'à ce que les participants aient exprimé toutes leurs idées. Vous pouvez orienter les participants en leur demandant de nommer les erreurs liées à l'identification du produit, à la disponibilité, à la taille et au prix du conditionnement.

Réponses probables :

- La marque d'origine figure dans la ligne consacrée au générique
- Le générique le moins cher est identifié comme étant le produit dont le prix du conditionnement est le moins cher
- Mauvais dosage
- Forme pharmaceutique non conforme à celle qui était spécifiée (par exemple, spray nasal au lieu d'inhalateur, comprimé au lieu d'ampoule)
- Substances similaires mais pas équivalentes
- Le prix a été saisi sans pour autant noter si le médicament était disponible
- Le médicament n'était pas disponible et le prix a été recensé sur une liste alors que le médicament est temporairement en rupture de stock
- Le prix recensé n'est pas celui de la taille de conditionnement la plus proche de la taille recommandée
- Le rabais a été appliqué au prix recensé mais le rabais n'est pas applicable à tous les patients
- Le rabais est mentionné dans les commentaires mais il n'est pas clair si le prix recensé comprend ou non le rabais
- Le prix est en fait un honoraire de dispensation, et non le vrai prix
- Le prix incluait le coût de l'injection
- Le formulaire papier n'a pas été rempli de manière complète et lisible
- Le prix unitaire calculé était faux

Terminez l'exercice en résumant les messages clés ci-dessous.

Matériel :

- Tableau et marqueurs

Messages clés :

- Beaucoup d'erreurs différentes peuvent survenir lors de la saisie de données
- Pour recueillir des données exactes, les enquêteurs doivent être très attentifs aux détails et informer le superviseur de zone de toute question ou incertitude
- Il est essentiel que les données soient vérifiées :
 - Par les enquêteurs avant de quitter le point de vente
 - Par le superviseur de zone à la fin de chaque journée de recueil de données

SAISIE DES DONNÉES

Objectifs :

- Les participants se familiarisent avec le cahier de travail électronique utilisé pour la saisie et l'analyse des données
- Les participants apprennent à saisir les données à partir des formulaires de recueil de données sur les prix des médicaments remplis

Instructions :

Les participants doivent travailler en équipe, comme lors du test de terrain. Chaque équipe doit avoir un ordinateur contenant le fichier du cahier de travail électronique ouvert. Dans la mesure où cette séance est particulièrement importante pour les deux opérateurs de saisie, il est recommandé de les faire travailler ensemble sur un ordinateur afin qu'ils s'entraînent à utiliser le cahier de travail le plus possible.

- 1. Présentez le cahier de travail de l'enquête et donnez les instructions pour la saisie (~ 1 heure).** Une présentation type, « Saisie des données » est fournie dans le CD-ROM. Si vous utilisez un ordinateur avec projecteur, ayez la présentation et le cahier de travail ouverts afin de pouvoir passer de l'un à l'autre. Comme vous présentez les divers aspects de la procédure de saisie des données dans le cahier de travail, passez au cahier de travail pour montrer aux participants comment cela fonctionne. Encouragez les participants à suivre sur leur ordinateur et à tester les différentes fonctions du cahier de travail.
- 2. Faites un exercice de saisie de données (~ 2 heures).** Ramassez les formulaires de recueil de données qui ont été remplis lors du test de terrain et redistribuez-les de manière à ce que chaque équipe ait les formulaires d'une autre équipe. Demandez aux équipes de saisir les données sur les formulaires, notamment les informations identifiant les points de vente de médicaments qui se trouvent sur la première page du formulaire. Ils doivent saisir les données sur les pages de Consolidation des données du terrain qui correspondent au secteur dans lequel les données ont été recueillies (public ou privé). Si la taille des groupes le permet, le premier participant saisira les 10 premiers médicaments, le deuxième les 10 suivants et ainsi de suite jusqu'à ce qu'ils aient saisi toutes les données. Ils doivent ensuite utiliser la fonction de double saisie du cahier de travail pour saisir à nouveau les mêmes données, du même formulaire. Lors de la double saisie, les participants doivent saisir les données pour des médicaments différents de ceux qu'ils ont saisis la première fois. Les résultats doivent être vérifiés et corrigés en utilisant la fonction de double saisie.

Remarque : les données récapitulatives ne seront pas affichées dans le cahier de travail si un taux de change n'a pas été saisi à la page Prix de référence. De plus, le nombre minimum de prix requis pour calculer les ratios des prix médians a été fixé à « 1 » dans les pages de Consolidation de données du terrain.

Conseil : Pendant la saisie des données, circulez parmi les participants et aidez-les en cas de difficultés. Les problèmes qu'ils rencontreront (problèmes de données ambiguës ou illisibles par exemple) seront l'occasion de rappeler l'importance d'observer les techniques de recueil de données de manière rigoureuse.

Matériel :

- Polycopié de la présentation : « Saisie des données », pour chaque participant
- Ordinateurs (1 par équipe d'enquêteurs et 1 pour les opérateurs de saisie) équipés du cahier de travail électronique *Cahier de travail Partie I* qui aura préalablement été modifié pour l'enquête (par exemple, panier de médicaments, secteurs à enquêter)
- Les formulaires de recueil de données sur les prix des médicaments remplis lors du test de terrain

Messages clés :

- Des données illisibles ou ambiguës sur le formulaire de recueil de données ont pour conséquence d'amener des difficultés lors de la saisie ; d'entraîner des retards dus à la revérification des données ; et parfois même d'obliger à se rendre à nouveau dans le point de vente pour confirmer les données
- Ne tentez pas d'interpréter des données illisibles ou ambiguës. Informez-en plutôt le responsable de l'enquête
- Remplir des longues colonnes avec des prix peut amener à faire des erreurs importantes. Dès lors, toutes les données doivent être saisies deux fois et vérifiées à l'aide de la fonction de double saisie du cahier de travail
- Ne saisissez pas « 0 » lorsque le médicament n'est pas disponible, à savoir lorsqu'il n'y a pas de données sur le prix dans le formulaire de recueil de données

VÉRIFIER LES DONNÉES DU CAHIER DE TRAVAIL**Objectifs :**

- Démontrer l'importance de vérifier les données du cahier de travail
- Instruire les participants sur comment vérifier les données qui ont été saisies dans le cahier de travail

Instructions :

- 1. Présenter les sources possibles d'erreurs dans les données du cahier de travail et les trois manières de vérifier les données dans le cahier de travail : 1) double saisie, 2) vérificateur de données, et 3) vérification manuelle (~ 30 minutes).** Une présentation type, « Qualité et vérification des données » est fournie dans le CD-ROM. Montrez en particulier comment fonctionne le vérificateur de données dans le cahier de travail. Comme lors du module « Saisie des données », il est utile de projeter le cahier de travail sur un écran ou un mur afin que les participants puissent suivre votre démonstration du vérificateur de données.
- 2. Faites un exercice de vérification des données (~ 1.5 heures).**

Lors de cet exercice, les participants vérifieront les données contenues dans le cahier de travail *Data Checking* qui aura préalablement été téléchargé sur chaque ordinateur (~ 1 heure). Le cahier de travail *Data Checking* est disponible sur le CD-ROM et contient des erreurs intentionnelles que les participants devront identifier. Continuez à les faire travailler dans les mêmes équipes qu'avant.

Demandez-leur d'ouvrir le cahier de travail Data Checking qui a été enregistré sur leurs ordinateurs et de vérifier les données, tout d'abord en utilisant le vérificateur de données et ensuite en vérifiant manuellement toutes les saisies. Toutes les données douteuses doivent être notées.

A la fin de l'exercice, effectuez un débriefing en groupe (~ 30 minutes). Posez les questions suivantes aux participants, tout en veillant à ce que chaque équipe donne des réponses :

- Le vérificateur de données a-t-il identifié des erreurs ou des données douteuses ? Si oui, veuillez nous donner des exemples.

Réponses attendues : le prix du générique le moins cher était supérieur au prix de la marque d'origine ; le prix minimum était très bas par rapport aux autres dans la même ligne, le prix maximum était très élevé par rapport aux autres dans la même ligne ; l'écart entre le prix minimum et le prix maximum était très grand ; le ratio du prix médian était très élevé/bas en termes internationaux.

- Des erreurs ou des données douteuses ont-elles été identifiées lors de la vérification manuelle ? Si oui, veuillez nous donner des exemples.

Réponses attendues : certaines informations d'indentification des points de vente de médicaments manquaient ; les prix unitaires n'étaient pas arrondis au millième ; des prix unitaires inhabituels se sont avérés être des erreurs de saisie.

- Avez-vous pu corriger ou confirmer des données en consultant le formulaire de recueil de données sur les prix des médicaments ?

Terminez en expliquant que les problèmes de saisie des données peuvent parfois être résolus en consultant le formulaire de recueil de données original, mais que lorsque les données sont aussi ambiguës sur le formulaire, cela relève du domaine du recueil de données. Il faut donc en avertir le responsable de l'enquête afin qu'il se penche sur la question.

Matériel :

- Polycopié de la présentation : "Qualité et vérification des données", pour chaque participant
- Ordinateurs (1 par équipe d'enquêteurs et 1 pour les opérateurs de saisie)
- Le cahier de travail *Data Checking* qui aura préalablement été téléchargé sur chaque ordinateur

Messages clés :

- Bien que les données soient vérifiées plusieurs fois, il peut tout de même subsister des erreurs après la saisie, notamment à cause de :
 - erreurs non-identifiées dans le recueil de données
 - erreurs lors de la saisie des données
- Avant de remettre le cahier de travail au responsable de l'enquête, les données doivent être vérifiées manuellement et avec le vérificateur de données
- Identifier des données douteuses est inutile si elles ne sont pas corrigées. Il faut donc informer le responsable de l'enquête de tout élément inhabituel/suspect

LOGISTIQUE POUR LE RECUEIL DE DONNÉES

Objectifs :

Informar le personnel de l'enquête des prochaines étapes et de la logistique en matière de recueil de données

Instructions :

1. Exposez les aspects logistiques de l'enquête, notamment les étapes suivantes après l'atelier de formation (~ 1 heure).

L'information fournie dans cette séance dépendra des éléments suivants : 1) l'échantillonnage de l'enquête a déjà eu lieu et est confirmé, auquel cas le recueil de données commencera peu après la fin de l'atelier de formation ; ou 2) l'échantillon de l'enquête n'a pas encore été identifié et confirmé, auquel cas la date du début du recueil de données reste à être déterminée.

Dans les deux cas, les étapes suivantes impliquent généralement une réunion entre les superviseurs de zones et leurs enquêteurs, réunion au cours de laquelle les enquêteurs recevront leur programme de recueil de données, le matériel et toute autre instruction finale. Dans le premier cas de figure, les enquêteurs se verront donner la date, l'heure et le lieu de la réunion alors que dans le deuxième cas de figure, ils devront attendre que le superviseur les leur communique. Dans certains cas, le programme et le matériel sera distribué aux enquêteurs lors de la formation pour débiter le travail sur le terrain tout de suite après l'atelier de formation.

Le personnel d'enquête doit être en possession des informations logistiques suivantes, ou doit savoir quand et comment il recevra ces informations :

- Date du début du recueil des données
- Formation des équipes
- Heure et lieu de réunion des équipes d'enquête
- Modalités de transport (et logement si nécessaire)
- Heure/lieu des réunions de fin de journée pendant le recueil de données
- Communication sur le terrain
- Distribution des formulaires de recueil de données sur les prix des médicaments et autre matériel

Les informations relatives à la rémunération, les allocations journalières, et les frais de déplacement doivent toujours être abordées dans le cadre de cette séance.

Matériel :

Polycopié pour chaque équipe d'enquêteurs contenant les coordonnées des enquêteurs, du superviseur de zone et du responsable de l'enquête, ainsi que toute autre information d'ordre logistique, telle que l'heure de réunion par exemple.

Messages clés :

- Chaque participant doit savoir ce qui est attendu de lui à la fin de la formation, à savoir commencer le recueil de données à X date/heure, attendre que le superviseur de zone/responsable de l'enquête le contacte, ou participer à une réunion le jour X à l'heure X.

COMMENTAIRES FINAUX, ÉVALUATION DE LA FORMATION**Objectifs :**

- Remercier les participants pour leur contribution à l'atelier de formation
- Donner aux participants l'occasion de faire part de leurs commentaires sur l'atelier de formation

Instructions :

Terminez la formation avec quelques commentaires ou instructions finales. Remerciez les participants et distribuez un formulaire d'évaluation de l'atelier de formation à compléter par les participants (~ 30 minutes).

Vous devriez clore l'atelier de formation en remerciant les participants pour leur participation active et en leur rappelant l'importance de l'enquête sur les prix et la disponibilité des médicaments à laquelle ils contribuent.

Il est aussi recommandé de distribuer un formulaire d'évaluation pour l'atelier de travail afin que les participants apportent leurs commentaires sur le déroulement de l'enseignement. Un exemple de formulaire d'évaluation est fourni dans le CD-ROM.

Matériel :

- Formulaire d'évaluation de l'atelier de formation pour chaque participant

Messages clés :

- Des données fiables sont nécessaires pour identifier les stratégies qui permettront d'améliorer l'accès à des médicaments abordables
- Chaque participant joue un rôle d'égale importance pour assurer le succès de l'enquête

ANNEXE 4

Exemple d'une lettre d'introduction de la part du responsable de l'enquête

ENQUÊTE SUR LE PRIX DES MÉDICAMENTS (LIEU ET DATE)

A qui de droit

Je souhaite, par la présente, vous présenter (nom du superviseur de zone) et son équipe (détails ci-joints), qui sont sur le point de commencer le recueil de données sur les prix d'une sélection de médicaments dans des pharmacies et autres points de vente de médicaments dans votre région.

L'enquête utilise des méthodes promues par l'Organisation mondiale de la Santé et Health Action International ayant reçu l'approbation de (Ministère de la santé et/ou Association de pharmaciens). Les résultats de cette enquête seront communiqués publiquement et l'anonymat des pharmacies et des points de vente sera rigoureusement respecté.

Ce travail doit permettre d'acquérir une meilleure connaissance des différences dans les prix au détail des médicaments, aussi bien à l'intérieur des pays qu'au niveau international. Il doit aussi nous permettre de comprendre comment ces prix sont déterminés et comment mieux les surveiller. Vous savez certainement déjà que le prix des médicaments est d'une grande importance pour tous les individus.

Le travail de l'équipe consiste à interviewer le personnel d'un échantillon de points de vente de médicaments présélectionné, sur les prix et la disponibilité de 50 médicaments importants. La visite de chaque point de vente durera environ deux heures et nous essaierons de faire en sorte que la visite se déroule à une heure convenable pour vous et votre personnel. Les enquêteurs ont été instruits d'éviter, dans la mesure du possible, de venir aux heures de pointe, lorsque l'affluence est trop importante.

Veillez vous adresser directement à moi pour toute information complémentaire ou pour toutes questions relatives à cette enquête. Je vous suis d'ores et déjà reconnaissant pour toute aide que vous pourrez apporter à (superviseur de zone) et à son équipe dans la réalisation de leur travail.

Signature

Fonction

Lieu

Date

Pièces-jointes :

- Coordonnées du responsable de l'enquête et de l'organisation commissionnaire
- Noms de tous les enquêteurs de la zone
- Dates et heures prévues pour les visites des points de vente
- Nom et fonction des membres du Comité consultatif
- Copie de la lettre d'approbation

ANNEXE 5

Check-list pour la vérification manuelle des données de l'enquête

La check-list suivante peut être utilisée comme guide pour de la vérification manuelle des données de l'enquête après avoir été saisies dans le cahier de travail (voir Chapitre 7).

Page d'accueil :

- Le nom du pays a-t-il été sélectionné ?
- Si l'enquête est menée comme une enquête au niveau d'un état ou d'une province, l'état ou la province ont-ils été identifiés ?
- D'autres secteurs ont-ils été identifiés ?
- Les données recueillies le premier jour ont-elles été saisies ?
- Les zones d'enquêtes ont-elles été définies ?

Page sur le Prix de référence international des médicaments :

- Le taux de change a-t-il été saisi correctement (taux commercial à l'achat au premier jour de l'enquête) ? A-t-il été saisi dans le bon sens (1\$US = XX monnaie locale) ?
- Le nom de la monnaie locale a-t-il été saisi ?
- La date du taux de change coïncide-t-elle avec le premier jour de recueil de données ?
- La source du taux de change a-t-elle été saisie ?
- Si une source de référence autre que les prix MSH est utilisée, le nom de cette source a-t-il été entré ?
- La liste régionale appropriée des médicaments de base a-t-elle été téléchargée ?
- Les noms des médicaments supplémentaires sont-ils épelés correctement ?
- Dans la Colonne G : Liste de base, « Non » figurent-ils devant les médicaments supplémentaires et « Oui » devant les médicaments de base régionaux et mondiaux ?
- Les prix unitaires de la source de référence ont-ils été saisis correctement (pour MSH : vérifiez l'année et entrez les prix unitaires médians pour les fournisseurs. N'utilisez le prix unitaire médian pour l'acheteur que lorsqu'il n'y a pas de prix fournisseur) ?

- Lorsque deux médicaments sont indiqués avec des dosages ou des formes pharmaceutiques différents, leur a-t-on attribué un nom unique dans la Colonne C (par exemple, amoxicilline comprimé et amoxicilline suspension) ?
- Le niveau de soins public minimum dans lequel le médicament est susceptible d'être disponible a-t-il été saisi dans la Colonne O ?

Page de Consolidation des données du terrain : Prix d'achat des médicaments :

- Le numéro d'identification de l'achat, le nom de l'agence (abrégé) et la date ont-ils été saisis ?
- Le nombre de commandes nécessaire pour le calcul du prix médian a-t-il été fixé à <1? Remarque : si les prix d'achat ont été recueillis dans de nombreuses formations sanitaires publiques, le nombre doit alors être fixé à <4.
- Les prix unitaires ont-ils été saisis correctement, à savoir avec quatre chiffres après la virgule et sans symbole de monnaie ? S'il n'y a pas de prix unitaire, la cellule devrait être laissée vide.

Page de Consolidation des données du terrain : Prix patient :

- Le numéro d'identification du point de vente, la région, la distance du centre urbain le plus proche ont-ils été saisis pour chaque établissement ?
- Sur la page des prix patients du secteur public, le niveau de soin de chaque établissement a-t-il été saisi de la manière suivante : 1 (primaire), 2 (secondaire) et 3 (tertiaire) ?
- Le nombre de prix nécessaire au calcul du prix médian a-t-il été fixé à <4 ?
- Les prix unitaires ont-ils été saisis correctement, à savoir avec quatre chiffres après la virgule et sans symbole de monnaie ? S'il n'y a pas de prix unitaire, la cellule devrait être laissée vide.
- Lorsque les médicaments ont été trouvés mais qu'ils étaient fournis aux patients gratuitement ou pour une somme fixe, la lettre « F » figure-t-elle dans la cellule prévue à cet effet sur la page de Consolidation des prix patients ?
- Lorsqu'aucun médicament de l'enquête n'a été trouvé dans un point de vente, la ligne 10 a-t-elle été modifiée pour contenir le chiffre « 1 » afin que ce point de vente soit tout de même inclus dans l'analyse ?

Page sur l'Accessibilité financière de traitements standards :

- Le salaire journalier minimum d'un employé non qualifié du secteur public a-t-il été saisi dans la cellule J6 (en monnaie locale sans utiliser le symbole de la monnaie) ?
- Pour les traitements non-standards :
 - le nom de l'affection a-t-il été saisi ?
 - la durée du traitement est-elle correcte (la durée pour une maladie chronique doit être de 30 jours) ?
 - le nombre total d'unités de prises par traitement est-il correct ?

Page sur les Composantes des prix : Saisie des données :

- Une description complète a-t-elle été saisie pour chaque exemple (secteur, générique ou marque d'origine, importé ou produit localement, etc.) ?
- Y a-t-il des exemples pour chaque variation rencontrée dans le pays ?
- Est-ce clair si l'exemple est basé sur des composantes réelles ou s'il s'agit d'un cas hypothétique ?
- Les informations suivantes ont-elles été saisies pour chaque coût supplémentaire : le statut de la charge (Valeur, Non trouvé), la base de calcul pour la charge (pourcentage ou montant fixe), et le montant de la charge ?
- Pour les charges en pourcentages, le prix de base auquel s'applique la charge a-t-il été identifié correctement ?
- Les éventuelles incohérences (par exemple, le prix de vente Étape 2 ne correspond pas au prix d'achat Étape 3) ont-elles été vérifiées ?

ANNEXE 6

Guide pour les entretiens sur les composantes des prix

Le Tableau A6 donne une liste des informateurs clés généralement interviewés lors du recueil de données sur les composantes des prix au niveau central. Les objectifs principaux de l'entretien sont indiqués pour chaque informateur. Pendant l'entretien, il est important de ne pas oublier ces objectifs afin d'obtenir l'information nécessaire. Ce guide comprend aussi une liste de questions type à poser lors de chaque entretien. Veuillez noter que tous les types d'informateurs à interviewer indiqués ci-dessous ne sont pas forcément adaptés à votre pays. Il en va de même pour les questions.

Lors d'une enquête sur les composantes des prix, il est important de vérifier deux, voire trois fois les données obtenues au cours des entretiens. Tous les informateurs n'auront pas les mêmes connaissances de la chaîne de distribution des médicaments et des coûts associés, et certains informateurs ne disposeront pas des informations les plus récentes. N'oubliez pas, cela peut être votre cas aussi !

En plus des questions particulières présentées dans le Tableau A6 ci-dessous, vous pouvez aussi poser les questions suivantes à la plupart des informateurs, voire à tous :

- Les prix finaux de certains/tous les médicaments sont-ils contrôlés ? Si oui, quelles sont les réglementations ?
- Les marges du grossiste et/ou les marges du détaillant sont-elles plafonnées ? Cela s'applique-t-il aux secteurs public, privé et « autres » ?
- Quelles sont les taxes prélevées sur les médicaments dans les secteurs public, privé et autres ? Certains secteurs ou médicaments en sont-ils exempts ?
- Comment les marges et autres coûts supplémentaires diffèrent-ils entre les produits de marque d'origine et les génériques ? Comment diffèrent-ils entre les produits importés et les médicaments produits localement ?

Veuillez noter que certaines questions apparaissent deux fois, à savoir pour chaque partie de la transaction, de façon à vérifier toutes les données.

Tableau A6 Informateurs clés pour le recueil de données, objectifs des entretiens et exemples de questions

Informateur	Objectifs	Exemples de questions
Ministère de la santé, département des politiques et de la planification	<p>Obj. 1 : Déterminer la taille du budget pour les médicaments, les coûts qu'il englobe en plus des médicaments et la population qui en bénéficie.</p> <p>Obj. 2 : Déterminer les différents moyens par lesquels les patients obtiennent des produits pharmaceutiques.</p> <p>Obj. 3 : Déterminer s'il existe un système de recouvrement des frais de l'utilisateur dans le secteur public.</p> <p>Obj. 4 : Obtenir une vue d'ensemble du processus et des règles d'approvisionnement du secteur public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Existe-t-il une liste de médicaments essentiels ? Si oui, combien de médicaments contient-elle ? La liste varie-t-elle par niveaux ? Qui la met au point ? A quelle fréquence est-elle revue ? ▪ Quel est le budget alloué aux médicaments ? Les tests de contrôle qualité, les frais généraux et de distribution sont-ils couverts par le budget ou font-ils l'objet d'un budget séparé ? ▪ Les médicaments sont-ils gratuits dans le secteur public ? ▪ Existe-t-il des politiques régissant l'utilisation des produits génériques dans les secteurs public et privé (substitution générique) ? ▪ Quels sont les taxes/droits appliqués aux médicaments dans les secteurs public, privé et « autres » ? Certains secteurs sont-ils exemptés ? Où les exemptions sont-elles énoncées ? (références de la loi, ...) ▪ Le gouvernement réglemente-t-il les marges dans la chaîne de distribution publique ? Si oui, veuillez indiquer les taux pour les centrales d'achat, les dépôts régionaux et les formations sanitaires publiques. ▪ Le gouvernement contrôle-t-il les prix des médicaments dans les secteurs public, privé et/ou « autres » ? Si oui, quelles sont les réglementations (par exemple, prix de vente maximum) ? Les prix sont-ils appliqués et par qui ? ▪ Comment l'approvisionnement public est-il effectué ? Est-il limité aux médicaments essentiels enregistrés ? ▪ Comment le contrôle qualité est-il effectué dans le secteur public ? Avez-vous votre propre laboratoire de contrôle qualité ? Quelles sont les exigences en termes d'assurance qualité pour les achats locaux ? Combien est dépensé en tests pour l'assurance qualité ? Ces dépenses sortent-elles du budget d'achat de médicaments ? ▪ Comment la distribution et le stockage sont-ils gérés dans le secteur public ? Comment les coûts sont-ils budgétés ? ▪ Existe-t-il un conseil des pharmacies ? Le conseil des pharmacies touche-t-il un honoraire sur les produits pharmaceutiques ? Les honoraires diffèrent-ils entre les produits de marque d'origine et les équivalents génériques, et/ou entre les produits importés et les produits fabriqués localement ? ▪ Existe-t-il un honoraire de dispensation réglementé par le gouvernement ? Si oui, veuillez décrire l'honoraire et comment il est appliqué.
Bureau d'approvisionnement, secteurs public et « autres »	<p>Obj. 1 : Obtenir une vue d'ensemble du processus et des règles d'approvisionnement public.</p> <p>Obj. 2 : Identifier comment les coûts d'approvisionnement sont couverts, à savoir par le budget des médicaments ou un autre budget du gouvernement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les différentes étapes de l'approvisionnement du secteur public ? Les hôpitaux achètent-ils des médicaments directement ? ▪ L'approvisionnement dans le secteur public est-il centralisé, ou décentralisé au profit de points de vente régionaux ou de formations sanitaires individuelles ? ▪ Quelles sont les exigences techniques pour l'approvisionnement ? La préqualification OMS et/ou un certificat de Bonnes pratiques de fabrication font-ils partie des exigences techniques pour l'achat des produits ? ▪ Quel type d'appel d'offres est utilisé pour les achats publics ? Quel est le cycle d'approvisionnement ? Comment les fonds sont-ils alloués et comment/quand les fonds sont-ils rendus disponibles ? Y a-t-il des retards dans l'accès aux fonds ? ▪ Comment le prix d'achat est-il déterminé ?

Informateur	Objectifs	Exemples de questions
		<ul style="list-style-type: none"> ▪ Achetez-vous tous les médicaments utilisés dans les formations sanitaires du secteur public ou certains sont-ils obtenus par le biais de programmes verticaux, d'achats locaux ou autres ? Si oui, quel pourcentage fournissez-vous ? Comment sélectionnez-vous les médicaments que vous allez acheter ? Comment les formations sanitaires obtiennent-elles les médicaments qui ne sont pas achetés au niveau central ? ▪ Pour les médicaments achetés dans le secteur public, quel est le pourcentage de médicaments produits localement ? Existe-t-il une politique qui donne la préférence aux médicaments fabriqués localement ? ▪ Dans les médicaments achetés, quelle proportion représentent environ les marques d'origine ? ▪ A quelle fréquence observe-t-on des ruptures de stock dans les dépôts de médicaments au niveau central/régional ? ▪ Comment sont-elles gérées ? Combien d'argent a été dépensé en commandes d'urgence l'année dernière ? ▪ Quel est le budget d'approvisionnement pour cette année ? Couvre-t-il les coûts supplémentaires tels que les frais généraux des centrales d'achat/dépôts de médicaments, le transport vers les formations sanitaires, le contrôle qualité ? ▪ Qui est responsable de la distribution dans les formations sanitaires publiques ? Comment les médicaments sont-ils transportés et stockés ? ▪ Quelles charges financières et quels honoraires sont imposés par la banque sur l'achat de produits pharmaceutiques (lettre de crédit, achat de devises étrangères, taxe d'urgence, etc.)
Centrales d'achat/dépôts au niveau central/régional – secteurs public et « autres »	<p>Obj 1 : Identifier les filières de distribution pour les médicaments dans le secteur public.</p> <p>Obj 2 : Déterminer la disponibilité générale des médicaments et évaluer si le budget consacré aux médicaments est adapté aux besoins de la population.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment les médicaments sont-ils livrés aux centrales d'achat/dépôts centraux ? Comment sont-ils distribués aux dépôts/formations sanitaires régionaux ? Le transport est-il sous-traité à une compagnie privée ou assuré par les centrales d'achat/dépôts régionaux ? ▪ Le transport est-il couvert par le budget consacré aux médicaments ou par un autre budget ? ▪ A quelle fréquence y a-t-il des ruptures de stock ? Comment sont-elles gérées ? ▪ Quels sont vos frais généraux ? Quels sont vos frais de fonctionnement ? Qui paie ces frais ? ▪ Achetez-vous des médicaments directement auprès du fabricant ? Auprès de qui d'autre achetez-vous des médicaments ? ▪ Existe-t-il un Conseil des pharmacies ? Le Conseil des pharmacies perçoit-il un honoraire sur les produits pharmaceutiques ? Les honoraires diffèrent-ils entre les produits de marque d'origine et les équivalents génériques, et/ou entre les produits importés et les produits fabriqués localement ? ▪ Le gouvernement réglemente-t-il les marges dans la chaîne de distribution publique ? Si oui, veuillez indiquer les taux pour la centrale d'achat, les dépôts centraux/régionaux et pour les formations sanitaires publiques.
Autorité de fixation des prix du gouvernement (s'il en existe une)	<p>Obj 1 : Déterminer si des réglementations sont en place pour surveiller les prix des médicaments.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les prix finaux de certains/tous les médicaments sont-ils contrôlés (par exemple, par un prix de vente maximum) ? Comment cette information est-elle communiquée (par exemple, imprimée sur l'emballage) ?

Informateur	Objectifs	Exemples de questions
	Obj 2 : Identifier toutes les différences dans le système de fixation des prix (par exemple, génériques vs marques d'origine ; produits fabriqués localement vs produit importés ; secteur public vs secteur privé).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ S'il existe des prix de vente maximum, comment sont-ils déterminés ? Existe-t-il une formule de prix ? Est-elle la même pour tous les médicaments/secteurs ? Veuillez expliquer la formule de prix (taxes, marges, etc.) ▪ Existe-t-il des marges maximum du grossiste ou du détaillant ? Si oui, à quels secteurs s'appliquent-elles (public, privé, « autres ») ? ▪ La Taxe sur la valeur ajoutée ou la Taxe sur les produits et les services est-elle appliquée aux produits pharmaceutiques ? Si oui, dans quels secteurs (public, privé, « autres ») ? Les médicaments sont-ils exemptés de TVA/GST ? D'autres taxes sont-elles prélevées sur les médicaments ? ▪ Existe-t-il une marge maximum pour les différents acteurs de la chaîne de distribution ? ▪ Les rabais/remises sont-ils courants ? Comment fonctionnent-ils ?
Organisme de réglementation des médicaments/Agence de contrôle des médicaments	<p>Obj. 1 : Obtenir une vue d'ensemble du processus d'enregistrement d'un médicament et son incidence sur la disponibilité des génériques sur le marché.</p> <p>Obj. 2 : Identifier les protocoles de contrôle qualité et les mesures de mise en vigueur.</p> <p>Obj. 3 : Identifier tout honoraire prélevé pour le contrôle qualité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels frais (par exemple, d'enregistrement) sont prélevés et à quoi sont-ils utilisés ? ▪ Les frais d'enregistrement diffèrent-ils entre les génériques et les produits de marque ? Quel est le coût relatif pour enregistrer un générique équivalent ou un produit de marque d'origine ? [Remarque : Pour les besoins de l'enquête, les frais d'enregistrement ne sont pas une composante des prix.] ▪ La qualité de quels produits est testée ? Combien de lots sont testés ? Avez-vous votre propre laboratoire de contrôle qualité ou faites-vous appel à un service externe ? Comment vous assurez-vous que les protocoles de contrôle qualité sont suivis ? ▪ Le contrôle de l'assurance qualité est-il effectué pour le secteur public uniquement ou pour les autres secteurs ? ▪ Quel est le coût des tests de contrôle qualité (échantillonnage et test) ? Comment est-il couvert (budget relatif à l'achat de médicaments ou budget séparé) ? ▪ Quelle est la marge de l'importateur ? Inclut-elle le transport vers les grossistes ou les centrales d'achat/dépôts centraux ? Des intermédiaires sont-ils impliqués dans l'importation/la distribution des médicaments (par exemple, agents de dédouanement et d'acheminement) ? Si oui, quels sont leurs marges ? ▪ Si les prix des médicaments sont réglementés, comment ces réglementations sont-elles mises en vigueur ?
Laboratoire de contrôle qualité utilisé par le secteur public	Obj. 1 : Comprendre le déroulement du contrôle qualité dans le secteur public et ses coûts annexes.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment le contrôle qualité est-il effectué ? Quels médicaments sont testés ? Quel est le protocole d'échantillonnage (par exemple, chaque lot, des lots au hasard) ? Que se passe-t-il lorsque le médicament ne passe pas le contrôle qualité ? ▪ Quel est le budget approximatif pour le contrôle qualité ? Couvre-t-il le coût du contrôle qualité ? ▪ Combien de temps prend le contrôle qualité ? Comment les médicaments sont-ils entreposés pendant le contrôle (par exemple, en quarantaine ou dans les centrales d'achat/dépôts centraux en attendant le rapport) ?

Informateur	Objectifs	Exemples de questions
<p>Importateurs, douaniers, Ministère du commerce</p> <p>NB : les importateurs ne doivent pas nécessairement être spécialisés dans le domaine des médicaments.</p>	<p>Obj. 1 : Déterminer comment les médicaments sont importés.</p> <p>Obj. 2 : Recueillir des données sur les frais relatifs à l'importation de médicaments.</p> <p>Obj. 3 : Identifier la marge de l'importateur.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quelles sont les voies (aérienne, maritime, terrestre) et les principaux points d'entrée (par exemple, ports) utilisés pour l'importation de médicaments ? Comment la logistique est-elle divisée (par exemple, fret international vs transport local depuis la frontière) et comment est-elle facturée ? ▪ Combien de temps faut-il pour dédouaner une commande ? Quels frais sont encourus en attendant le dédouanement (par exemple, entreposage, assurance, droit de quai) ? Importateur : peut-on payer plus pour que le dédouanement soit plus rapide ? ▪ Quels sont les frais d'inspection internationale (avant l'envoi par SGS ou à l'arrivée) ? ▪ Quels sont les frais encourus au point d'arrivée (frais de port, assurance portuaire, dédouanement, etc.) ? ▪ Existe-t-il un droit de douane à l'importation sur les produits pharmaceutiques ? Certains secteurs/médicaments/programmes sont-ils exemptés de cette taxe ? ▪ Quelles charges financières et quels frais sont prélevés par la banque lors d'achat de médicaments (lettre de crédit, achat de devises étrangères, commission, etc.) ? ▪ Le gouvernement fixe-t-il une marge maximum de l'importateur ? Si oui, quel est son taux ? ▪ Importateur : quels sont les frais de transport local : a) de la frontière à l'entrepôt de l'importateur, b) de l'entrepôt de l'importateur au grossiste/dépôt central ? Qui prend en charge ces frais ? ▪ Ministère du commerce : Quel est le pourcentage de médicaments importés sur le marché ?
<p>Association de fabricants</p>	<p>Obj. 1 : Comprendre la structure du prix des médicaments produits localement.</p> <p>Obj. 2 : Déterminer les moyens de distribution et les coûts associés pour les médicaments produits localement.</p> <p>Obj. 3 : Comprendre les coûts différentiels entre les médicaments importés et les médicaments produits localement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel est le pourcentage (volume ou valeur) des médicaments produits localement ? Quelle proportion de ces médicaments est consommée localement (par opposition aux produits exportés) ? ▪ Existe-t-il une politique préférentielle pour l'achat de médicaments produits localement ? ▪ Qui sont les principaux fabricants locaux de médicaments ? Sont-ils des fabricants indépendants ou des filiales de multinationales ? ▪ Où sont situées les usines de production des médicaments produits localement et comment sont-elles distribuées à travers le pays ? ▪ Le gouvernement réglemente-t-il les prix des médicaments dans le secteur privé ? Quelles sont les réglementations ? Comment sont-elles mises en vigueur ? ▪ Comment les fabricants déterminent-ils le prix des médicaments génériques et des produits de marque d'origine ? ▪ Quelle est la structure des prix (taxes, marges, etc.) des médicaments produits localement ? En quoi diffère-t-elle de la structure des prix des médicaments importés ?
<p>Transporteurs</p>	<p>Obj. 1 : Déterminer les coûts et les frais pour le transport local à chaque étape de la chaîne de distribution.</p> <p>Obj. 2 : Comparer les coûts du système de transport du secteur public à ceux du secteur privé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les coûts pour le transport local de médicaments : <ul style="list-style-type: none"> – de la frontière à l'entrepôt de l'importateur – de l'entrepôt de l'importateur au grossiste/dépôts centraux (centrales d'achat) – du grossiste au détaillant ▪ Qui prend en charge ces frais ? ▪ Y a-t-il des exigences particulières en termes de sûreté et de délais pour la livraison des médicaments (par exemple, des camions frigorifiques, des contraintes saisonnières) ? ▪ Y a-t-il d'autres charges supplémentaires (non-officielles) qui contribuent au coût de transport (par exemple, les barrages routiers) ?

Informateur	Objectifs	Exemples de questions
Conseillers fiscaux	<p>Obj. 1 : Comprendre les réglementations sur les taxes à l'importation.</p> <p>Obj. 2 : Identifier s'il existe des taxes à la vente et si oui, comment elles sont appliquées.</p> <p>Obj. 3 : Déterminer si d'autres taxes ou droits sont prélevés sur les médicaments.</p> <p>Obj. 4 : Déterminer s'il existe des exemptions de taxes.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Puis-je photocopier le chapitre 30 (et 29 si applicable) du International Harmonized Tariff Schedule ? ▪ La Taxe sur la valeur ajoutée ou la Taxe sur les produits et les services est-elle prélevée sur les médicaments ? Si oui, dans quels secteurs (public, privé et/ou « autres ») ? Certains médicaments sont-ils exemptés de TVA/GST ? ▪ Comment la TVA est-elle appliquée et comment est-elle remboursée ? Qui la paie ? ▪ D'autres taxes ou droits sont-ils prélevés sur les médicaments (impôt indirect, taxe de vente de la ville, Defence levy) ? ▪ Certains médicaments, secteurs ou programmes peuvent-ils demander à être exemptés ? ▪ Pourrions-nous prendre l'exemple d'un médicament et le suivre dans la chaîne de distribution pour voir comment et quand les différentes taxes sont appliquées ? ▪ Y a-t-il des remboursements de taxes ou des abattements ?
Ministère des finances, Banque centrale	<p>Obj. 1 : Comprendre comment fonctionne le financement de l'approvisionnement public.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Comment le bureau central d'approvisionnement du ministère de la santé accède-il aux fonds pour l'achat de médicaments ? Quel est le délai pour demander/débloquer des fonds ? ▪ Quelles charges financières et quels frais sont imposés par la Banque sur l'achat de produits pharmaceutiques (par exemple, lettre de crédit, achat de devises étrangères, commission) ?
Banque importante dans le centre urbain	<p>Obj. 1 : Comprendre le système bancaire dans le domaine des transactions en devises étrangères pour l'importation de médicaments.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les frais impliqués dans le cadre de transactions en devises étrangères (par exemple, lettres de crédit, achat de devises étrangères, compte en devises étrangères) ? ▪ Y a-t-il une commission et que couvre-t-elle ? ▪ Comment les variations dans les taux de change sont-elles gérées ?
Association de pharmaciens, pharmaciens individuels	<p>Obj. 1 : Confirmer les charges et les marges entre le niveau des grossistes et des détaillants dans la chaîne de distribution.</p> <p>Obj. 2 : Identifier toute autre politique gouvernementale qui a un effet sur l'exercice de la pharmacie dans le secteur privé</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Qui paye le coût pour transporter les médicaments du grossiste chez le détaillant ? ▪ Comment les marges du grossiste et du détaillant sont-elles déterminées ? Les frais généraux et les frais de transport sont-ils inclus dans ces marges ? ▪ Les marges des grossistes ou des détaillants sont-elles réglementées dans le secteur privé ? Si oui, quel est leur taux ? ▪ Le gouvernement contrôle-t-il les prix des médicaments dans le secteur privé ? Si oui, quelles sont les réglementations ? Comment sont-elles mises en vigueur ? ▪ Existe-t-il un honoraire de dispensation réglementé par le gouvernement ? Si oui, quel en est le montant et comment est-il appliqué ? ▪ Des rabais et des remises sont-ils souvent accordés aux pharmacies ? Si oui, sont-ils offerts par les fabricants, les grossistes ou les deux ? ▪ Qui peut être grossiste ou détaillant ? Quelle formation est requise ? Le gouvernement impose-t-il des restrictions et si oui lesquelles ?

Informateur	Objectifs	Exemples de questions
Conseil des pharmacies ou des pharmaciens (bureau qui accrédi-te les pharmaciens et les pharmacies)	<p>Obj. 1 : Déterminer les rôles et responsabilités du conseil des pharmacies.</p> <p>Obj. 2 : Identifier les honoraires que le conseil des pharmacies prélève sur les médicaments.</p> <p>Obj. 3 : Obtenir l'opinion du pharmacien sur les marges respectives et la viabilité de plusieurs acteurs dans la chaîne de distribution.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quels sont les rôles et responsabilités du conseil des pharmacies/ conseil des pharmaciens ? ▪ Prélève-t-il des honoraires ? Si oui, sous quelle forme ? Comment ces honoraires sont-ils utilisés ? Diffèrent-ils entre les génériques et les produits de marque, et/ou entre les produits importés et produits localement ? ▪ Comment les marges des grossistes et des détaillants sont-elles déterminées ? ▪ Les marges des grossistes et/ou des détaillants sont elles contrôlées dans le secteur privé ? Si oui, quelles sont les réglementations ? Les marges fixées par le gouvernement correspondent-elles à la pratique ? ▪ Le gouvernement contrôle-t-il les prix des médicaments dans le secteur privé ? Si oui, quelles sont les réglementations ? Comment sont-elles mises en vigueur ? ▪ Des rabais et des remises sont-ils souvent accordés aux pharmacies ? Si oui, sont-ils offerts par les fabricants, les grossistes ou les deux ?
OMS	<p>Obj. 1 : Avoir une vue d'ensemble des politiques et pratiques pharmaceutiques.</p> <p>Obj. 2 : Comparer les politiques et les pratiques pharmaceutiques à celles d'autres pays dans la région.</p> <p>Obj. 3 : Confirmer des informations centrales recueillies auprès du ministère de la santé et ailleurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Quel est le budget du gouvernement pour les médicaments ? Quel pourcentage de la population achète ses médicaments à ses frais ? ▪ Quelle est la contribution approximative de chaque secteur (public, privé et « autres ») au marché pharmaceutique ? ▪ Les médicaments sont-ils gratuits dans le secteur public ? Le secteur public utilise-t-il un système de recouvrement des coûts ? ▪ Les prix finaux de certains/tous les médicaments sont-ils contrôlés ? Les marges des grossistes et des détaillants sont-elles contrôlées ? Dans quels secteurs ces réglementations s'appliquent-elles (public, privé, « autres ») ? ▪ Existe-t-il une taxe à la vente sur les médicaments ? Certains médicaments, secteurs ou programmes en sont-ils exemptés ? ▪ Existe-il des politiques pour l'utilisation des produits génériques dans le secteur public et/ou privé (substitution générique) ?

ANNEXE 7

Formulaire de recueil de données sur les composantes des prix

Nom de l'enquêteur :	<input type="text"/>	
Région :	<input type="text"/>	
Secteur :	<input type="text"/>	
Nom/code du point de dispensation :	<input type="text"/>	
Nom du produit, forme pharmaceutique et dosage :	<input type="text"/>	
Fabricant :	<input type="text"/>	
Taille du conditionnement :	<input type="text"/>	
Type de produit :	<input type="checkbox"/> marque d'origine	<input type="checkbox"/> générique
Production :	<input type="checkbox"/> importé	<input type="checkbox"/> produit localement
Type de données :	<input type="checkbox"/> de terrain	<input type="checkbox"/> hypothétiques
Informations supplémentaires sur le médicament cible :	<input type="text"/>	

Étape 1	Type de charge	Base de la charge	Prix auquel elle est appliquée	Montant de la charge	Commentaires
	Prix de vente du fabricant	prix			
	Assurance et fret				
	CIF/CAF				

Étape 2 : Prix franco dédouané	Type de charge	Statut de la charge	Base de la charge	Prix auquel elle est appliquée	Montant de la charge	Commentaires

Source:

Étape 3 : Grossiste ou centrale d'achat	Type de charge	Statut de la charge	Base de la charge	Prix auquel elle est appliquée	Montant de la charge	Commentaires
	Prix d'achat	valeur				

Source:

Étape 4 : Détaillant (point de vente, pharmacie) ou dispensaire (formation sanitaire)	Type de charge	Statut de la charge	Base de la charge	Prix auquel elle est appliquée	Montant de la charge	Commentaires
	Prix d'achat	valeur				

Étape 5 : Prix dispensé	Type de charge	Statut de la charge	Base de la charge	Prix auquel elle est appliquée	Montant de la charge	Commentaires
	Prix de vente	valeur				

Exemple :

Étape 2 : Prix franco dédouané	Type de charge	Statut de la charge	Base de la charge	Prix auquel elle est appliquée	Montant de la charge	Commentaires
	<i>Inspection</i>	<i>V</i>	<i>montant</i>	<i>PVF + assurance et fret</i>	<i>\$200</i>	<i>Charge minimum sur toutes les commandes de moins de 5 000\$</i>
	<i>Frais portuaires</i>	<i>NF</i>				
	<i>Marge de l'importateur</i>	<i>V</i>	<i>%</i>	<i>Sous-total cumulé</i>	<i>3%</i>	
	<i>Conseil des pharmacies</i>	<i>V</i>	<i>%</i>	<i>Sous-total cumulé</i>	<i>1%</i>	

ANNEXE 8

Comparaison internationale des RPM : ajustement par rapport à l'année du prix de référence, l'inflation/déflation et la parité du pouvoir d'achat

Comme décrit au Chapitre 10, les ajustements suivants peuvent être utilisés pour améliorer la comparabilité des données sur le prix d'achat (Option 1) et des données sur les prix patients (Option 2) pour les besoins de comparaisons internationales.

La grande majorité des enquêtes menées à ce jour ont utilisé les prix MSH comme ensemble standard de prix de référence internationaux auxquels les prix médians locaux sont comparés. De ce fait, les instructions en matières d'ajustement fournies ci-dessous présupposent l'utilisation des prix MSH ; des ajustements semblables seraient aussi nécessaires si d'autres prix de référence ont été utilisés.

OPTION 1: AJUSTER UNIQUEMENT PAR RAPPORT À L'ANNEE DE RÉFÉRENCE MSH ET À L'INFLATION/DÉFLATION (POUR L'AJUSTEMENT DES DONNÉES SUR LES PRIX D'ACHAT)

1. Choisissez une année de base pour la comparaison

Il est suggéré d'utiliser la même année que celle de votre enquête et les mêmes prix de référence MSH. Si, par exemple, une enquête a été menée en 2008 en utilisant les prix de référence MSH de 2007, 2008 doit être choisie comme année de base. Toutefois, si le plus gros des études a été effectué au cours d'une année particulière, il est recommandé de choisir l'année en question comme année de base et d'ajuster les autres résultats par rapport à cette année. Remarque : cela se traduira par quelques changements des RPM calculés dans votre enquête.

2. Reconvertissez les RPM en prix propres au pays

- a. Multipliez les RPM par le prix de référence MSH correspondant pour obtenir le prix en dollars américains (\$US)
- b. Multipliez (2a) par le taux de change pertinent utilisé dans l'enquête pour obtenir le prix unitaire en monnaie locale.

3. Convertissez la monnaie locale en dollars américains

Divisez la valeur en monnaie locale de (2b) par le taux de change officiel du pays pour le \$US pour l'année au cours de laquelle l'enquête a été menée. Le taux de change moyen pour la période de l'enquête doit être utilisé dans la mesure du

possible. S'il n'est pas disponible, veuillez utiliser le taux de change de la fin de la période d'enquête.

4. Ajustez par rapport à l'inflation/déflation

Ceci s'applique uniquement aux études qui n'ont PAS été menées au cours de l'année de base. Ajuster les prix propres à un pays pour refléter la déflation ou l'inflation en utilisant le PIB déflateur pour la période entre l'année de l'enquête et l'année de base choisie. Si l'IPC d'un pays pour l'année de l'enquête est INFLATIONNÉ (supérieur) par rapport à celui de l'année de base, les prix des médicaments doivent alors être DÉFLATIONNÉS (utiliser a1 ci-dessous). Si l'IPC du pays pour l'année de l'enquête est DÉFLATIONNÉ (inférieur) par rapport à celui de l'année de base, les prix des médicaments doivent alors être INFLATIONNÉS (utiliser a2 ci-dessous).

$$a1. \text{ Facteur de déflation} = \left[1 - \left(\frac{IPCUS_{\text{AnnéeEnquête}} - IPCUS_{\text{AnnéeBase}}}{IPCUS_{\text{AnnéeBase}}} \right) \right]$$

$$a2. \text{ Facteur d'inflation} = \left[1 + \left(\frac{IPCUS_{\text{AnnéeBase}} - IPCUS_{\text{AnnéeEnquête}}}{IPCUS_{\text{AnnéeBase}}} \right) \right]$$

b. Multiplier (4a1 ou 4a2) par le prix obtenu au point (3) ci-dessus

5. Recalculer le RPM

Divisez les prix ajustés obtenus aux points (3) et (4) ci-dessus par le prix de référence MSH **de l'année qui précède l'année de base**.

Remarques :

1. Sources du taux de change officiel pour les \$US : IMF : International Financial Statistics <http://ifs.apdi.net/imf/lmfBrowser.aspx?PDF=y&type=ct>; UNECE Economic Statistics <http://w3.unece.org/pxweb/DATABASE/STAT/2-ME/6-MEER/6-MEER.asp>
2. Dans l'Option 1, c'est l'IPC des États-Unis (USCPIs) qui est utilisé pour l'ajustement par rapport à l'inflation/déflation. Source des données sur l'IPC américain : IMF : World Economic Outlook Database. <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2007/01/data/index.aspx>
3. Si l'enquête a été menée au cours de l'année de base, il n'est pas nécessaire d'entreprendre l'Étape 4. Utilisez la valeur calculée à l'Étape 3 et passez directement à l'Étape 5].
4. Il n'est pas nécessaire d'ajuster les prix de référence MSH pour la PPA dans la mesure où 1 \$US est équivalent à 1 dollar international (taux de conversion implicite de PPA pour \$US = 1)
5. Ces instructions se traduiront par le calcul d'un RPM différent pour votre propre enquête car vous aurez inflationné/déflationné vos prix locaux des médicaments par rapport à l'année de base.

Exemple : Yémen (enquête menée en 2006) ; amitriptyline 25mg cp/gél, générique le moins cher, prix d'achat pour le secteur public (RPM d'origine = 1.38)

Lors de l'enquête menée en 2006, le RPM pour l'amitriptyline 25mg comprimés a été mesuré à 1.38. Il s'agit de le comparer à d'autres enquêtes. Il faut donc l'ajuster par rapport à l'année de référence MSH et à l'inflation.

ÉTAPE	CALCUL
1. Choisir l'année de base	2004 (pour les besoins de la démonstration)
2a. Convertir le RPM en \$US	Prix MSH pour l'amitriptyline 25mg cp pour 2005 = \$0.0049 $1.38 \times 0.0049 = 0.0068$
2b. Convertir en monnaie locale	Taux de change utilisé pour l'enquête : 1\$ = YER197.56 $0.0068 \times 197.56 = 1.34$ riyals du Yémen par comprimé
3. Convertir en \$US en utilisant le taux de change standard	$1.34 \text{ riyals du Yémen par comprimé} / 197.049 = \0.0068
4. Ajuster pour la déflation	IPC US pour 2006 = 117.069, IPC US pour 2004 = 109.703 Facteur de déflation = $\left[1 - \left(\frac{IPCUS_{AnnéeEnquête} - IPCUS_{AnnéeBase}}{IPCUS_{AnnéeBase}} \right) \right]$ $= [1 - ((117.069 - 109.703) / 109.703)]$ $= 0.933$ $0.933 \times 0.0068 = 0.0063$ \$US
5. Recalculer le RPM	Prix MSH pour 2003 = \$0.0076 $0.0063 / 0.0076 = 0.83$

OPTION 2 : CONVERSION STANDARDISÉE DE MONNAIES ET PARITÉ DU POUVOIR D'ACHAT (PPA), (POUR L'AJUSTEMENT DES DONNÉES SUR LE PRIX PATIENT)

1. Choisissez une année de base pour la comparaison

Il est suggéré d'utiliser la même année que celle de votre enquête et les mêmes prix de référence MSH. Si, par exemple, une enquête a été menée en 2008 en utilisant les prix de référence MSH de 2007, 2008 doit être choisie comme année de base. Toutefois, si le plus gros des études a été effectué au cours d'une année particulière, il est recommandé de choisir l'année en question comme année de base et d'ajuster les autres résultats par rapport à cette année. Remarque : cela se traduira par quelques changements des RPM calculés dans votre enquête.

2. Reconvertissez les RPM en prix propres au pays

- Multipliez les RPM par le prix de référence MSH correspondant pour obtenir le prix en dollars américains (\$US)

- b. Multipliez (2a) par le taux de change pertinent utilisé dans l'enquête pour obtenir le prix unitaire en monnaie locale.

3. Ajustez en fonction de l'inflation/déflation

Ceci s'applique uniquement aux études qui n'ont PAS été menées au cours de l'année de base. Ajuster les prix propres à un pays pour refléter la déflation ou l'inflation en utilisant le PIB déflateur pour la période entre l'année de l'enquête et l'année de base choisie. Si l'IPC d'un pays pour l'année de l'enquête est INFLATIONNÉ (supérieur) par rapport à celui de l'année de base, les prix des médicaments doivent alors être DÉFLATIONNÉS par rapport aux prix de l'année de base (utiliser a1 ci-dessous). Si l'IPC du pays pour l'année de l'enquête est DEFLATIONNÉ (inférieur) par rapport à celui de l'année de base, les prix des médicaments doivent alors être INFLATIONNÉS par rapport aux prix de l'année de base (utiliser a2 ci-dessous).

$$a1. \text{ Facteur de déflation} = \left[1 - \left(\frac{IPC_{\text{AnnéeEnquête}} - IPC_{\text{AnnéeBase}}}{IPC_{\text{AnnéeBase}}} \right) \right]$$

$$a2. \text{ Facteur d'inflation} = \left[1 + \left(\frac{IPC_{\text{AnnéeBase}} - IPC_{\text{AnnéeEnquête}}}{IPC_{\text{AnnéeBase}}} \right) \right]$$

- b. Multiplier (3a1 ou 3a2) par le prix obtenu au point (2) ci-dessus

4. Ajuster par rapport à la richesse du pays en dollars internationaux (en utilisant la PPA) :

Divisez le prix en monnaie locale obtenu au point (3) ci-dessus par le taux de conversion implicite de Parité du pouvoir d'achat (PPA) propre au pays de l'année de base.

5. Recalculer le RPM

Divisez les prix ajustés obtenus aux points (3) et (4) ci-dessus par le prix de référence MSH **de l'année qui précède l'année de base**.

Remarques :

1. Dans l'Option 2, les IPC pour le pays enquêté sont utilisés pour l'ajustement par rapport à l'inflation/déflation. Source de données nationales sur l'IPC : IMF: World Economic Outlook Database <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2007/01/data/index.aspx>
2. Source de données sur la PPA : IMF : World Economic Outlook Database <http://www.imf.org/external/pubs/ft/weo/2007/01/data/index.aspx>
3. Si l'enquête a été menée au cours de l'année de base, il n'est pas nécessaire d'entreprendre l'Étape3. Utilisez la valeur calculée à l'Étape 2 et sautez à l'Étape 5.
4. Il n'est pas nécessaire d'ajuster les prix de référence MSH pour la PPA dans la mesure où 1 \$US est équivalent à 1 dollar international (taux de conversion implicite de la PPA pour \$US = 1).
5. Ces instructions se traduiront par le calcul d'un RPM différent pour votre propre enquête car vous aurez inflationné/déflationné vos prix locaux des médicaments par rapport à l'année de base.

Exemple : Yémen (enquête menée en 2006) ; acyclovir 200mg cp/gél, marque d'origine, pharmacies privées (RPM d'origine = 19.11)

Lors de l'enquête en 2006, le RPM pour l'acyclovir 200mg comprimés a été mesuré à 19.11. Il s'agit de le comparer à d'autres enquêtes. Il faut donc l'ajuster par rapport à l'année de référence MSH et à l'inflation.

ETAPE	CALCUL
1. Choisir l'année de base	2004 (pour les besoins de la démonstration)
2a. Convertir le RPM en \$US	Prix MSH pour l'acyclovir 200mg cp pour 2005 = \$0.049 19.11 x 0.09 = \$0.936
2b. Convertir en monnaie locale	Taux de change utilisé pour l'enquête : \$1 = YER 197.56 \$0.936 x 197.56 = 184.99 riyals du Yémen par comprimé
3. Ajuster par rapport à la déflation	IPC pour 2006 = 213.028, IPC pour 2004 = 156.632 Facteur de déflation = $\left[1 - \left(\frac{IPC_{AnnéeEnquête} - IPC_{2004}}{IPC_{2004}} \right) \right]$ = [1 - ((213.028 - 156.632) / 156.632)] = 0.640 0.640 x 184.99 = 118.39 monnaie locale (ajusté par rapport à l'inflation)
4. Ajuster par rapport à la PPA	Facteur PPA pour 2004 = 137.332 118.39 / 137.332 = 0.862 dollars internationaux
5. Recalculer le RPM	Prix MSH pour 2003 = \$0.0969 0.862 / 0.0969 = 8.90

